

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Journal du Cultivateur,

ET

PROCÉDÉS

DU

Bureau d'Agriculture du Bas-Canada.

Vol. IV. No. 8, Montréal, Decembre, 1856.

FRANC DE PORT.

Prix 2s 6d par année, payable d'avance.

Journal du Cultivateur.

Nous sommes autorisé à dire que le Ministre d'Agriculture a étendu le temps pour recevoir les Essais sur le Charançon, le Cousin, etc., du 15 de Janvier au 15 d'Avril prochain.

Nous sommes obligé de remettre plusieurs articles au mois prochain.

Bureau de d'Agriculture pour le Bas-Canada.

Les membres de la Chambre d'Agriculture se sont réunis à leurs Salles, dans cette Cité, Mercredi, le 29 d'Octobre, 1859.

Messieurs présents :—R. N. Watts, écr., Président; Major Campbell, C.B., John Yule, écr., Dr. Taché, M.P.P., et le Principal Dawson du Collège McGill.

Le Président ayant pris le fauteuil, le Secrétaire mit devant le Bureau une liste des différents sujets pour sa consideration et sa décision, avec les différents documents qu'y avaient rapport, régulièrement marqués et numérotés.

1. La Société d'Horticulture de Montréal,—une liste de membres souscripteurs envoyée à l'office du Bureau, dans le but d'obtenir une part de l'octroi du gouvernement à la Société du Comté sous les dispositions de l'Acte 19 Vic., chap. 47. Il fut ordonné que le Secrétaire de la Société d'Horticulture fut prié de faire son application suivant l'Acte 19 Viet., chap. 47, sec. 4, et si elle est trouvée correcte, la société

recevra ce à quoi elle aura droit, et la balance sera transmise à la Société d'Agriculture de Montréal.

2. Application du Comté de Soulanges pour la sanction de l'organisation d'une Société d'Agriculture pour ce Comté. Devant être informé que l'application est accordée, et que la Société viendra en opération l'année prochaine.

3. Application de M. Chagnon pour la sanction de la formation d'une Société d'Agriculture pour la Paroisse de St. Polycarpe, dans le Comté de Soulanges. Le Secrétaire fut chargé de répondre que cette application ne peut pas être entretenue, vu qu'elle n'est faite que par une parti. du comté.

4. Application de M. Guilbeault, de Joliette, pour la sanction d'une Société d'Agriculture pour ce comté. Le Secrétaire fut chargé de prier M. Guilbeault de référer à sa lettre du 10 Oct. Le Bureau n'ayant devant lui aucuns documents pour montrer la formation de la Société en Avril dernier, ou aucun rapport d'organisation ou l'élection des officiers, ne peut que référer l'applicant à l'Acte 16 Vic., chap. 18, et 19 Vict., chap. 47, pour l'information de la manière d'établir une Société.

5. Application du Comté de Pontiac pour la sanction d'une Société d'Agriculture dans ce comté. Réponse par le Secrétaire le 10 d'Octobre, 1856. La réponse fut approuvée par le Bureau.

6. La communication du Comité pour diriger la célébration à l'occasion de l'ouverture du Grand Tronc de Chemin de Fer. Le comité devant être prié de suggérer de quelle manière le Bureau peut co-opérer,

et de l'informer que les pavillons appartenant au Bureau étaient à sa disposition.

7. Application de C. A. Bailey pour être payé d'un double prix pour son Taureau de Durha, auquel il fut accordé un premier prix à la dernière Exhibition Provinciale a Trois-Rivières. Le Secrétaire lui avait déjà demandé, le 24 du courant, d'envoyer un certificat de son achat et de son importation.

8. Communication de George Hagar, écr., ayant rapport à une machine à couper et à faucher combinée. Aucune réponse nécessaire.

9. Communication de J. G. Barthe, écr., Sec.-Trésorier du Conseil Municipal des Trois-Rivières, touchant les £250, courant, promis par cette Corporation pour ajouter aux fonds pour la dernière Exhibition Provinciale. Le Secrétaire fut chargé d'informer M. Barthe que sa lettre avait été mise devant le Bureau, d'exprimer le regret du Bureau de voir qu'il y avait eu tant de retard, et de requérir un règlement de la réclamation afin de terminer les affaires de l'exhibition.

10. Communication de Thos. Christie, écr., Sec.-Trés. de la Société d'Agriculture, No. 2, de Sherbrooke, touchant différents abus, etc., etc. Le Secrétaire fut chargé d'accuser reception de sa communication et de l'en remercier, et de le prier d'amener le sujet plus particulièrement devant le Bureau dans une occasion future, avec autant de preuves que possible des allégués de sa communication.

11. Contrat avec M. H. Ramsay. Devant rester comme il est.

12. Qu'y a-t-il à faire avec les 100 copies du Journal du Cultivateur envoyées au Bureau? Que le Secrétaire les mette en quantités égales à la disposition des membres du Bureau pour les distribuer.

13. Qu'y a-t-il à faire avec les copies du Rapport de M. Taché sur l'Exhibition de Paris? Devant être distribués avec soin. Le Secrétaire devant appeler l'attention du Président sur ce sujet.

14. Qu'y a-t-il à faire avec les procédés de la Société d'Agriculture de Massachusetts? En envoyer une copie à chacun des membres du Bureau, une au Collège McGill, une à l'Université Laval, et garder le reste à la bibliothèque.

15. Lettre de Wm. Hutton, écr., ayant rapport au remplacement des membres du Bureau dont les sièges sont vacants. Le Secrétaire fut prié d'informer l'Honorable Ministre d'Agriculture que le Bureau s'était assemblé le 29 du courant, et avait unanimement recommandé Benjamin Pomroy, écr., de Compton, membre Bureau en remplacement de James Thomson, écr., de Shelburne, résigné, et P. E. Dostaler, écr., de Berthier, M.P.P., en remplacement de P. B. Dumoulin, de Trois-Rivières, décédé.

16. Le Dr. Trestler, Montréal, fit application pour un Certificat de Mérite pour une boîte d'Ouvrage de Dentiste, exhibée à la dernière Exhibition, à Trois-Rivières, et recommandée par les juges. Certificat accordé.

17. Serait-il convenable d'ajouter un quatrième jour à la prochaine Exhibition à Montréal? Non.

18. Sociétés d'Agriculture de Dorchester. L'octroi du gouvernement devant être divisé entre les deux sociétés régulièrement organisées et en opération.

19. Protêt de M. Dods, Président, et de M. Smith, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture de Montréal, contre le prix accordé à M. A. Kimpton, pour un Taureau d'Ayrshire de deux ans, à l'Exhibition des Trois-Rivières. Le Bureau considéra la lettre du 3 d'Octobre. Il a déjà été décidé sur le protêt, autant que l'âge du Taureau est concerné. La charge que le Taureau fut entré comme élevé par M. Kimpton, tandis qu'il l'avait été par une autre personne est correcte, et lui a été le droit d'avoir un prix. M. Dods, M. Smith et M. Kimpton devant être informés de cette décision.

20. Lettre de M. Farmer, de Trois-Rivières, touchant le loyer qu'il avait à payer pour le privilège d'avoir une tente de

refraichissements sur le terrain de l'exhibition dans cet endroit. La condition sous laquelle il avait obtenu le droit exclusif de vendre des rafraichissements sur le terrain—savoir qu'aucune liqueur spiritueuse ne serait vendue, n'ayant pas été fidèlement observée,—le Bureau refuse de considérer son application, que sous d'autres circonstances il aurait été enclin à entretenir.

21. M. Pomroy reclame des prix additionnels pour des moutons de Southdown, importés—et la décision du Bureau touchant l'âge d'un des béliers exhibés. Quant à l'âge du bélier, la preuve concourant qu'il était un agneau ou un bélier de deux ans, et n'y ayant aucuns prix offerts pour les agneaux, le Bureau refuse de déranger la décision des juges, qui lui ont accordé le second prix comme bélier de deux ans.

22. Circulaires devant être envoyées aux Sociétés d'Agriculture touchant l'élection de quatre Membres du Bureau en remplacement de ceux qui se retirent par rotation—aussi les notifier de la nécessité de se réorganiser en Février suivant l'Acte 16 Vic. chap. 18, sec. 4 et 6.

23. La Résolution suivante fut accidentellement omise en copiant pour l'imprimeur les procédés de l'Association Agricole, à leur assemblée tenue à Trois-Rivières, le 19 de Septembre dernier:—Que son Honneur le Maire de Montréal, Henry Starnes, écr., l'Hon. James Ferrier, D. Masson, écr., Président du Comité des Finances de la Corporation de Montréal et L. S. Brown, écr., soient nommés pour former le Comité Local pour la prochaine Exhibition à Montréal, et que leurs pouvoirs et leurs devoirs leur soient communiqués avant le premier de Janvier prochain, et que le Secrétaire communique la Résolution ci-dessus à chacun de ces messieurs, et les prie d'accepter la charge.

25. Lettre de M. Keith, touchant la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois. Le référer à l'Acte d'amendement de la dernière Session, 19 Vic., chap. 47; et envoyer aussi une copie de la Résolution No. 1, passée à la dernière assemblée du Bureau, le 3 de Septembre.

25. Communication de la Société d'Agriculture de Berthier, réclamant le droit d'avoir une Exhibition Provinciale dans cet endroit l'année prochaine. Les informer qu'il avait déjà été décidé de tenir la prochaine Exhibition Agricole à Montréal.

26. Reclamation par le propriétaire du Pilot pour l'annonce d'une Partie de Labour

à Québec, en Septembre, 1854. Les comptes ont été clos il y a deux ans. Cette reclamation ne vint pas devant eux. Examiner sous quelle autorité il fut fait?

27. Suggestions ayant rapport à la Liste des Prix à être préparée pour la prochaine Exhibition Provinciale, soumises par le Secrétaire—les envoyer à M. Watts, à Drummondville.

28. Lettre de l'Honorable M. Vankoughnet au Secrétaire à l'Exhibition de Kingston, touchant le montant de l'octroi du gouvernement aux Sociétés d'Agriculture, promettant que le sujet serait soumis au Gouverneur en Conseil.

29. M. Scott reclame un prix additionnel sur un cochon mâle importé, auquel il fut accordé un premier prix à l'Exhibition à Trois-Rivières. Ordonné d'être payé.

30. Il fut décidé que les comptes du Bureau seraient examinés par le Major Campbell et M. Yule.

31. Lettre de M. Gordon, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture, No. 1, du Comté de Huntingdon, demandant si deux sociétés d'Agriculture pouvaient être organisées dans un comté sous l'Acte 19 Vic. chap. 47. Référer M. Gordon à l'Acte en question, par lequel il verra qu'outre quelques exceptions, deux sociétés ne peuvent pas être formées dans un comté.

32. Le Secrétaire reçut instruction d'entrer chaque jour chaque lettre qu'il recevrait dans le livre de lettres. Que le sujet de chaque lettre fut écrit sur le dos de la lettre, avec le nom de l'écrivain et la date de la lettre, suivant la pratique suivie jusqu'ici dans l'office, et le jour de la réception de la lettre, ainsi que la date de la réponse. Que sur tous les documents reçus, un court analyse du contenu fût fait sur le dos de chacune, et qu'un sommaire de tous les papiers de tels sujets fut mis devant le Bureau à ses assemblées, pour son information.

33. Que le Secrétaire tienne un livre séparé pour les affaires agricoles de chacun des Comtés du Bas-Canada, dans lequel livre chaque lettre reçue, chaque demande faite, et chaque décision prise seront entrées respectivement, et par ordre de date, avec des numéros correspondant aux liasses des papiers originaux.

34. Une lettre de M. Fournier, Sec.-Tres., de la Société d'Agriculture, No. 2, du Comté de Vaudreuil, touchant la division de l'octroi du gouvernement entre les deux Sociétés de ce Comté, et disant qu'il était sous l'impression que la Société, No. 2,

avait droit de recevoir £100 suivant l'Acte 19 Vic. chap. 47, etc. Le Secrétaire fut chargé de l'informer en réponse que la Société, No. 2, aurait les £100 l'année prochaine. Que la distribution pour cette année a été faite suivant la population, tel que pourvu par l'Acte 16 Vic. chap. 18.

35. Les comptes du Secrétaire Local de l'Exhibition à Trois-Rivières furent examinés. Informer le Secrétaire, M. Dumoulin, que la balance qui lui est due paraît par ce compte être de £84 9s 9d courant; mais que le Bureau n'a pas de fonds pour la payer, jusqu'à ce que la Corporation des Trois-Rivières paie £250 qu'elle a promis de payer au fonds pour l'exhibition. Que les petits articles chargés dans le compte de M. Dumoulin, soient envoyés au Secrétaire, vû qu'il pourrroit être utiles pour les Exhibitions futures.

36. Le Secrétaire fut chargé de préparer un catalogue de la bibliothèque et des articles qui appartiennent au Bureau, qui sera soumis à la prochaine assemblée. Le Secrétaire devant les assurer sans délai.

37. Il fut résolu que M. Watts, le Major Campbell et M. Yule formeraient un comité pour faire une Liste de Prix pour l'Exhibition qui aura lieu à Montréal, les 16, 17 et 18 de Septembre prochain, et la dite liste devant être imprimée le 1er de Février prochain.

38. Le Bureau offre ses remerciemens à M. Sheppard, Grenetier, pour un échantillon de Canne à Sucre Chinoise, qu'il cultive dans le voisinage de Montréal.

39. Résolu.—Que les Membres du Bureau ressentent profondément le vide que vient de faire parmi eux la mort de Pierre Benjamin Dumoulin, éc., qui dernièrement encore prenait une part si active dans les travaux de cette Chambre—et le Secrétaire fut chargé de transmettre une copie de cette Résolution à Madame Dumoulin, à Trois-Rivières.

Après deux jours de séance et avoir discuté plusieurs sujets ayant rapport à l'agriculture, les membres se séparèrent.

Par ordre du Bureau,

WM. EVANS, Sec.-Tres.

Bureau d'Agriculture.

Montréal, 31 Oct., 1856.

## Les Amis du Cultivateur et ses Ennemis.

NO. II.—LA MOUCHE A BLÉ.

Les espérances du cultivateur sont souvent désappointées par des créatures si

petites qu'il ne peut pas facilement s'assurer de leur vraie nature, et il y en a un si grand nombre qu'il est même embarrassé par les noms qui leur sont donnés par les naturalistes, qui s'occupent de l'étude de ces petites créatures. L'animal, dont le nom fait la tête de cet article, est un de ces petits fléaux, et nous allons commencer à en parler en le distinguant des autres créatures, avec lesquels il est sujet à être confondu. La mouche à blé (*midge*) n'est pas proprement une calandre (*weevil*) comme on l'appelle souvent. Les calandres les plus ordinaires sont des petits escarbot (*beetles*), avec des ailes dures et écailleuses, appartenant à la tribu *Coléoptère*. C'est la *Calandra Granaria*, très destructive, ou la mouche de Grenier, qui détruit de grandes quantités dans les hangars, et il y a plusieurs autres espèces de mouches du même genre, qui toutes appartiennent au même grand ordre de Coléoptères.

Le blé est aussi sujet aux attaques des teignes, appartenant à l'ordre des insectes aux ailes écailleuses (*Lépidoptères*). Cette espèce est le "Loup" ou la petite teigne à grain (*Tinea Granella*), alliée à la mite dont elle a un peu la ressemblance. Cette créature attaque aussi le blé dans les greniers; et nous avons quelquefois vu dans le grain croissant, un petit ver ou chenille, plus de deux fois plus gros que celui de la mouche, que nous croyons être le petit de quelques espèces de teigne, peut être la teigne d'Angoumois (*Anacamptis Cereatella*), si destructive dans les États du Sud, ou quelque autre espèce semblable.

Les mouches à blé, d'un autre côté, appartiennent à l'ordre des Diptères, ou mouches à ailes doubles, et elles sont très alliées à la mouche de sable, cousins et autres petits insectes à ailes doubles, si nombreux en été. Deux espèces sont bien connues par le cultivateur Américain. Une d'elles paraît être native d'Amérique, quoique populairement attribuée, comme plusieurs autres maux, aux malheureux Hessois employés dans les guerres de la révolution Américaine. C'est la mouche Hessoise (*Cecidomyia destructor*), et elle attaque la tige des jeunes plantes. L'autre est native des vieux monde, mais elle a été introduite en Amérique. C'est le *Cecidomyia Tritici*, ou la vraie mouche à blé, et elle attaque le jeune grain dans l'épi. Depuis quelques années ça été le plus destructeur de tous les ennemis du blé. Ses habitudes, en conséquence, sont bien dignes d'étude, afin, s'il

est possible, de prévenir ses ravages, et elles sont aussi très intéressantes seulement comme objets de recherche scientifique.

La mouche à blé est une petite créature d'environ un dixième de pouce de longueur. Son corps est svelte et d'une couleur orange brillante, et il est muni d'une paire de grandes ailes de texture délicate. Sa beauté ne peut être appréciée qu'avec le microscope, avec lequel on voit ses ailes couvertes d'un poil délicat et de couleurs variées, son corps est élégant et beau, son oeil grand, et ses belles antennes sont des objets très attrayants. Le mâle est plus petit que la femelle et ses antennes sont mieux ornées.

Dans un beau soir d'été quand le blé est en fleur, on peut voir ces créatures en quantités innombrables au dessus de quelque chaup, très occupées à déposer leurs petits oeufs jaunes sur la paille du jeune grain et de ces oeufs se forment des petits vers oranges qui s'attachent aux grains, et en sugant le jus ils les font mourir. En automne les petits vers descendent dans la terre, s'enterrent à une profondeur de plusieurs pouces, et y reste jusqu'au printemps ou l'été suivant; alors ils sortent ailés pour recommencer l'ouvrage de destruction. Les habitudes de cette créature semblent différer quelque peu dans les différents climats. Ainsi quelques observateurs disent que cet insecte dépose ses oeufs dans la paille, mais quelquefois ils sont déposés dessus. Quelques observateurs disent que le ver jete sa peau à terre, d'autres disent que quand il est tout-à-fait formé, il devient engourdi et tombe. Les extraits suivant donnent ce que l'on peut considérer une information sur la quelle on peut se reposer sur les parties les plus importantes de l'histoire de la créature. Ils sont d'un livre sur l'Agriculture de la Nouvelle Ecosse, par le Professeur Dawson, et ils sont d'autant plus précieux qu'ils ont rapport à un climat semblable à celui du Canada:—

"Les observations des naturalists en Angleterre, où l'on a connu l'insecte de puis plus longtemps qu'en Amérique, ont prouvé que le destructeur est la larve ou le ver d'une petite mouche, qui dépose ses oeufs dans des beaux soirs d'été, sur la paille du grain, d'où le petit ver quand il est éclos monte dans le grain, du jus duquel il se nourrit. Le seul point sur lequel il n'y a pas de certitude est la manière dont l'insecte passe l'hiver—l'opinion dominante sur ce point étant qu'il entre dans la terre l'automne, quoique ceci n'apparaisse pas avoir été confirmé par l'expérience. Pour déter-

miner ce point d'une manière plus précise je lis les expériences suivantes.

J'eus des larves, tout-à-fait formées et dans cet état d'engourdissement dans lequel elles paroissent ordinairement quand le grain est mur. Une partie de ces larves fut mise sur de la terre humide dans un pot à fleurs. Dans le cours de deux jours, la plus grande partie était descendue dans la terre, jetant avant leurs peaux qui étaient restées sur la surface. Je m'assurai ensuite qu'elles avaient pénétré à une profondeur de plus d'un pouce, et elles étaient d'une couleur blanchâtre, plus douces et plus actives qu' auparavant. Le fait est ainsi établi, que ces larves engourdies en apparence, quand elles tombent du blé mur en automne, sont sans soin balayées de la batterie dans la cour, recouvrent de suite leur activité et s'enterrent dans le sol. Les larves ainsi enterrées dans le sol, furent laissées sans déranger tout l'hiver et le printemps, et on jeta de l'eau de temps à autre dans le pot. Vers la fin de Juin elles commencèrent à reparoître à la surface, ailées; les petits vers montaient à la surface, et avançaient environ la moitié de leurs corps, et alors la peau sur la partie supérieure se crevait et la mouche tout ailée sortait et s'envolait. Ceci complète les changements que prend cette génération de petites créatures, et nous avons ainsi une preuve de chaque point de sa formation, depuis l'œuf jusqu'à l'insecte.

La mouche parfaite est une jolie petite créature, son corps étant d'une couleur jaune brillante comme celle de la larve, ses deux grandes ailes sont de couleur transparente, ses yeux noirs, et ses antennes sont longues et se joignent; le mâle est plus petit que la femelle, et ses antennes sont ornées de poils. Les mouches sont plus actives dans les soirs calmes et chauds, temps où on peut en voir des nuages au-dessus des champs de blé. Des observateurs Anglais disent que la femelle dépose ses œufs endedans de la paille; mais ils paroissent être généralement déposés endehors.

Quoique nous craignions les pouvoirs destructeurs de la mouche, nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer les instincts singuliers dont elle a été douée. La femelle déposant ses œufs où il y a de la nourriture et de l'abri pour ses petits; les larves quand elles sont chassées de leur demeure d'été par les tempêtes d'automne, entrant de suite dans une demeure inconnue dans le sol; et les chrysalides faisant leur chemin à la surface, l'été suivant, pour prendre leur état ailé à temps pour la nouvelle récolte de blé, déploient une série d'adaptations qui peuvent nous convaincre que, quoiqu'elle nous soit nuisible, une créature ainsi douée ne peut pas être de quelque utilité importante dans l'économie de la Providence.

Il est évident que si l'on mettait pas d'entraves à l'augmentation de ces créatures, elles doivent à la fin dans tout pays où il y en a, consommer toute ou presque toute la récolte de blé. Il y a néanmoins de ces entraves, quelques unes dans les causes na-

turelles, et d'autres dans des moyens qui peuvent être adaptés par l'homme."

Un bon article sur cet insecte parait dans le Rapport de l'Office des Patentes pour 1854, et des extraits de cet article ont été publiés dans le *Canadian Naturalist* pour Septembre, avec quelques remarques très intéressantes faites par l'Éditeur.

La grande question "comment nous nous débarrasserons de la mouche à blé," reste encore à discuter; et comme c'est le vrai point pratique du sujet, et que plusieurs remèdes ont été suggérés, il nous faut, pour éviter d'être ennuyeux, le remettre à notre prochain numéro. En même temps nous devons remarquer que toute solution utile de la difficulté doit dépendre d'une considération soigneuse des faits que nous connaissons, touchant les habitudes de l'insecte; et nous demandons à nos lecteurs de penser à ceux ci-dessus mentionnés — dans leur relation aux moyens possibles d'arrêter ou détruire la mouche à blé.

Comme nous préparions un article sur la mouche à blé, nous n'avons pas pensé qu'il était nécessaire de répondre aux questions de notre intelligent correspondant de St. Joachim. Les réponses que nous pouvons donner seront trouvées dans nos articles de ce numéro et du suivant.

### Agriculture Scientifique comme Branche de l'Éducation.

Extrait de la *Lecture d'Introduction du Cours sur l'Agriculture du Collège McGill.*

PAR M. LE PRINCIPAL DAWSON.

En entrant dans une expérience aussi nouvelle que le commencement d'un Cours d'Agriculture dans cette Université, il peut être à propos de dire de quelle manière nous nous proposons d'étudier cet art important, et à quels buts utiles nous espérons arriver. À ces sujets je devrai donc cette lecture préliminaire.

Comme sujet d'étude d'une Université, l'Agriculture doit être considérée dans son rapport avec la Science. Dans ce siècle tous les arts utiles sont liés aux faits et aux principes scientifiques et c'est à cette liaison que ces arts doivent principalement leur haute perfection et leur amélioration progressive. Celui qui se voue à la science abstraite peut, dans ses recherches, ne considérer que les lois de la nature, sans référence aux arts de la vie; mais ce sont les lois sous lesquelles le mécanicien ou le cultivateur travaille. Elles l'entourent de tout côté; elles ont fixé les propriétés de toutes les choses dont il fait usage pour ses fins, et ont déterminé les pas de chaque procédé qui peut réussir. La relation que la vérité scientifique conduit ainsi à l'art, est alliée à celle que la loi morale

conduit à la rectitude. Les hommes peuvent obéir soit aux lois physiques ou aux lois morales ignoramment, ou seulement, parce que d'autres leur en ont montré l'exemple, mais ils seront sujets à des erreurs grossières, et n'avanceront pas mais rétrograderont probablement, s'ils sont laissés dans cet état d'ignorance ou de charlatanerie.

C'est l'affaire de notre science moderne d'exploiter la nature avec soin, pour s'assurer des propriétés de chaque objet, des lois qui régissent chaque changement et chaque procédé, des conditions, enfin, de l'existence et de l'action, que le Créateur a imposé sur toutes les choses qu'Il a faites. Une telle connaissance doit être éminemment pratique; c'est vraiment le pouvoir, autant qu'il a rapport à l'objet qui est le grand agent de notre puissance sur lui, l'influence de la pensée éclairée. Toutes les grandes agences de la nature, la chaleur, l'électricité, la lumière, les différentes lois et propriétés des fluides, des solides, des gaz et des vapeurs, ont été cherchées dans leurs raches les plus secrètes et rendues utiles à l'artisan, par des recherches scientifiques, et tous les jours on fait de nouveaux usages des substances, on améliore les procédés et on adapte des machines; et chaque nouveau fait ou principe utilisé, amène à sa suite l'usage de plusieurs autres.

Tout ceci a de grands rapports à l'Agriculture. Le cultivateur n'est pas qu'un travailleur manuel. Il a à cultiver des sols de composition complexe, sujets à des détériorations ruineuses, et susceptibles d'une grande amélioration. Il a à découvrir et à faire des organisations végétales et animales, de formes compliquées et variées. Il est amené dans chaque partie de son travail en contact avec la nature et ses lois. Il est, enfin, le vrai alchimiste, dont la tâche est de tirer de la terre, et des choses jetées de côté comme inutiles par les autres artistes, le plus précieux de tous les fruits, la nourriture humaine. Son habilité et sa connaissance sont d'un désert un champ fertile; son ignorance et sa négligence peuvent réduire les terres les plus fertiles à la désolation. Pardessus tout le cultivateur est un travailleur indépendant. Isolé sur sa ferme, il a à juger pour lui-même dans plusieurs cas de doute, il a à tracer ses procédés, et les adapter à ses propres circonstances. Dans les pays d'ordre la culture, comme les grandes manufactures, peut avoir ses plans faits par quelques têtes, et les détails faits par des mains habiles dans quelques mouvements mécaniques; mais il faut que les petits cultivateurs indépendants d'un pays tel que le notre, aient l'intelligence pour conduire, aussi bien que l'habilité pour travailler.

Il n'y pas d'art, dans notre siècle, qui ait retiré de plus grands avantages de la science physique, et surtout de la chimie, que l'agriculture. Les sols, les engrais et les plantes ont été analysés, les causes de la fertilité et de la stérilité, de l'épuisement et de l'appauvrissement, les moyens d'avoir les plus précieux constituants des récoltes, les enne-

mis et les maladies des plantes cultivées, et une foule d'autres sujets semblables ont engagé l'attention des hommes de science pratique; et le résultat est que dans les vieux pays l'agriculture est devenue un art scientifique, et a été amenée à un point de perfection profitable, que nos grands pères auraient regardé comme tout-à-fait chimérique. Par l'application de la saine connaissance scientifique, nous voyons dans le vieux monde de la terre, qui a été cultivée pendant des siècles, ramenée à sa première fertilité. Par la négligence ou l'ignorance de la culture scientifique, nous voyons en Amérique quelques unes des places les plus fertiles du monde qui ont été réduites à la stérilité.

De quelle manière pouvons nous par ces lectures, aider à effectuer dans ce pays l'union désirable de la science à l'art agricole. Nous ne sommes pas en position à présent d'être suivi par des Chimistes pratiques, ni par des cultivateurs pratiques. La chimie pratique est une profession qui doit être étudiée par elle-même, et qui requiert un long et soigneux apprentissage avant de la pratiquer avec succès. Le travail pratique d'une ferme ne peut être appris que sur une ferme. Nous nous proposons l'humble tâche de faire connaître à nos élèves la portée de la vérité scientifique sur l'agriculture, et surtout sur l'agriculture de ce pays; d'occuper le temps de loisir de l'hiver à donner des instructions sur les principes qui peuvent être avantageusement mis en pratique dans les champs en été. Peu de cultivateurs, il est vrai, peuvent suivre ce cours, mais quelques esprits actifs seulement avec des principes exacts pourraient être d'une valeur inestimable au pays, par leur précepte et leur exemple. Nous désirons aussi que nos élèves réguliers du collège apprennent à aimer et à respecter l'agriculture, que dans quelque position qu'ils soient placés, ils puissent et veuillent contribuer à son amélioration, et par là arriver à ce qui doit toujours être la prospérité industrielle Canadienne.

Le cours d'étude agricole que nous pouvons suivre ici avec profit, se divise très naturellement en deux parties :

1o. La Chimie Agricole, avec ses rapports à la géologie et à la physiologie. 2o. La pratique de l'Agriculture, avec une référence spéciale à ses principes scientifiques.

La chimie et ses sciences alliées, se rapportent à l'agriculture principalement quant au sol que le cultivateur cultive, les plantes qui y croissent, et les engrais qui y sont appliqués.

Il nous faut étudier le sol dans son origine des pierres de la terre; dans sa composition et les propriétés de ses ingrédients; dans les causes de sa fertilité et de sa stérilité; de son appauvrissement par une culture trop prolongée, et son amélioration par le labourage; dans sa texture mécanique, et ses relations aussi bien que sa composition chimique, à l'air, l'eau et à la nourriture des plantes. De telles recherches nous mettront en état d'un côté, de comprendre la nature du sol qui d'abord fut fertile, et les changements

qu'il subit sous les différents traitements, d'un autre côté, d'apprécier les causes de la stérilité absolue ou comparative, et les moyens par les quels on peut y remédier. Avec l'aide d'une collection de spécimens des pierres et des sols du Canada, et des analyses publiées du Prof. Hunt, dans les rapports d'inspection géologique, nous espérons étudier les principaux sols du Canada eu rapport à ces points.

Quant à la plante, nous avons à considérer la nature de ses différents ingrédients, soit organiques ou inorganiques; les sources dans l'air, la terre, le sol, et le engrais, d'où ils naissent; les proportions requises par différentes plantes, et les meilleurs moyens de les leur fournir; la structure merveilleuse de la fabrique végétale, et la manière dont elle produit des matières sur les quelles elle subsiste, les différents articles précieux de nourriture qu'elle fournit. Nous avons aussi à considérer la nature et la valeur relative de ces articles comme nourriture pour l'homme et la bête. Sur ces sujets les découvertes de la chimie nous mettent en état de parler avec grande confiance, et le besoin dont on s'est assuré de chaque récolte de l'air, du sol et des engrais, et la composition des différents produits végétaux des champs, nous mettent en état de bien comprendre les principes de rotation, l'application des différents engrais, la valeur relatives différents articles de nourriture, et plusieurs autres points importants, qui sans une telle connaissance, resteraient dans le doute et l'obscurité.

La considération des engrais est à peine moins intéressante que les sujets précédents, et presque aussi utile. Ici nous avons à considérer le dépérissement de la matière végétale et animale morte, et sa résolution en nourriture des plantés; la composition et les modes d'appliquer et d'économiser les engrais riches; l'usage des engrais spéciaux dans les sols particuliers, et pour les récoltes particulières. Nous avons aussi à discuter les nombreux points contestés, quant à la valeur des engrais minéraux et artificiels, et les cas dans les quels ils peuvent être avantageusement appliqués. La composition et la valeur relative des différents engrais de cour de ferme—les pertes qu'ils sont sujets à souffrir—les meilleures manières de les conserver et de les appliquer—les cas dans les quels le guano, le superphosphate de chaux, les os pulvérisés, la cendre de bois, la chaux, le plâtre, et tous les autres engrais qui ne sont pas produits sur la ferme, sont aussi utiles et rémunérateurs, et ne peuvent être réglés que par l'application de la connaissance chimique.

La seconde division du sujet sera d'un caractère plus directement pratique, et donnera une meilleure occasion d'appliquer les principes étudiés dans la première. Ici il nous faut étudier d'abord les différentes récoltes cultivées; leurs modes de culture; leurs préférences touchant le sol, le traitement et l'engrais; leur produit; leurs ennemis et leurs maladies. Le sujet important et trop négligé de

la rotation se rattache à cette partie du cours, dans ses rapports à l'ouvrage et à l'économie de la ferme, et conduit aux départements très pratiques du drainage, sous-égouttage et de la culture en général. De ceux-ci nous passerons aux espèces et au traitement des bêtes à cornes et autres animaux domestiques, et à la culture du verger et du jardin, et une foule d'autres détails subordonnés de l'ouvrage du laboureur.

Le cours qui j'ai ainsi brièvement esquissé, ouvre un grand champ d'étude intéressante et profitable. Il nous conduit à la considération de tous ces procédés par les quels le grand Laboureur là-haut produit de la terre la nourriture pour toute chose vivante, aussi bien qu'à ces humbles imitations par lesquelles le cultivateur, comme son député, produit de semblables résultats sur une plus petite échelle. Ses avantages ne sont donc pas petits même pour l'homme non-pratique; mais il ne peut pas manquer d'être d'un plus grand avantage au cultivateur pratique, surtout au jeune cultivateur. Il lui donne les avantages de le rendre capable de comprendre les principes aussi bien que les procédés de son art, et de devenir ainsi un cultivateur scientifique; et les facilités que nous offrons avec ces lectures, de suivre nos autres classes, peuvent, par la culture littéraire qu'on y obtient, le mettre en état d'être aussi un cultivateur instruit, capable d'expliquer efficacement ses vues aux autres.

Les livres de culture sont peu respectés par plusieurs bons cultivateurs, et jusqu'à un certain point c'est à bon droit. Les bons livres d'agriculture supposent une certaine somme de connaissance dans ceux qui en ont l'avantage. Mais peu de livres d'agriculture, et encore moins d'articles agricoles dans les journaux sont réellement bons. Ils rapportent trop souvent des faits ou des expériences sans appréciation des conditions dont dépendent le succès ou le non-succès. Ils peuvent être le résultat de l'expérience, mais pour profiter de cette expérience il nous faut connaître sur quoi elle a réussi et sur quoielle n'a pas réussi; on manquant cela, d'être capables de juger de la nature des faits, la convenance du procédé dans de nouvelles circonstances. Il arrive ainsi, que par le défaut de connaissance scientifique dans ceux qui écrivent et ceux qui lisent, celui qui cultive d'après les livres rencontre continuellement la disgrâce d'un non succès coûteux, ce qui donne une mauvaise réputation à la culture scientifique, étant causé non pas par les erreurs de la science, mais simplement par son défaut. Un cours d'étude tel que celui que l'on commence, mettra avant la fin de la session tout jeune cultivateur intelligent en état de lire avec avantage les meilleurs livres scientifiques, et de juger exactement de la valeur réelle des demi-vérités si souvent présentées dans les ouvrages qui ne sont pas scientifiques.

De même l'attention à ces lectures mettra le jeune cultivateur en état d'apprécier, et employer avec avantage, les différents engrais minéraux et artificiels, et d'éviter les

erreurs qui ont souvent été la cause qu'ils n'ont pas été appréciés et qu'ils ont été injustement dépréciés. Ça lui fera connaître les différentes propriétés et composition des sols qu'il aura à cultiver, de profiter des analyses du Chimiste pratique, et sans analyses d'estimer bien près la qualité de tout sol particulier. Ça le mettra en état de mieux apprécier les besoins des différentes récoltes cultivées et des animaux domestiques, et de mieux comprendre les mérites et les usages de leurs différentes espèces et les maladies aux quelles ils sont sujets. Ça lui donnera de plus grandes vues de l'agriculture telle que pratiquée dans les différents pays et sous différentes circonstances; comme susceptible d'un grand nombre de méthodes, plus ou moins précieuses, et comme étant intimement liée aux lois naturelles et les procédés découverts par la science. De cette manière et de plusieurs autres, ça doit tendre, non seulement à ajouter à la valeur productive de ses travaux, mais à lui faire aimer son art, et apprécier sa vraie dignité.

Guidés par des principes scientifiques sains, les élèves laissant cette classe, seront en état de donner un bon exemple, d'expliquer les raisons de ce qu'ils font, et de juger de sa convenance aux cas des autres. Ils auront une grande tendance à observer avec soin; ils comprendront les causes de l'appauvrissement graduel du sol, et autres maux affectant notre agriculture, et ils pourront suggérer et appliquer des remèdes. Ils élèveront ainsi leur art, et reconnaissant sa vraie dignité ils seront portés à son avancement.

Pour assurer de tels avantages nous n'hésitions pas à inviter les cultivateurs à nous envoyer leurs fils, et à nous favoriser de temps à autre de leur présence; et s'il arrive que ce que nous offrons ainsi n'est pas apprécié par la classe à laquelle nous voulons faire du bien, nous le considérons néanmoins important comme moyen d'introduire nos étudiants à cet art ancien, important et très intéressant.

—:—

**PARTIE DE LABOUR.**—La Société d'Agriculture de la Cité de Montréal et du Comté d'Hochelega a tenu sa partie de labour annuelle, sur la terre de Michel Raymond, écrivain, dans la Paroisse de la Longue Pointe, près de cette ville, Jeudi, le 6 du courant. Vû la saison avancée et l'intensité du froid, il n'y avait pas autant de concurrents que les officiers de la Société s'y attendaient, et on suggéra de remettre la partie à une date ultérieure. Les fils hardis du sol ne devaient pas cependant être amusés, et après quelque discussion il fut déterminé que l'on procéderait. Le sol étant de terre forte et d'argile, et gelée un peu à la surface, ça la rendait difficile à labourer. Les compétiteurs labourèrent le morceau de terre qui leur fut assigné et terminèrent à la fin de jour; alors l'ouvrage fut inspecté par les juges, qui accordèrent les prix suivants:—

### Classe Anglaise.

James Forrest, Laboureur de James Logan, écrivain, 1er prix.  
James Muir, Cultivateur, Sault au Recollet, 2nd prix.  
Thomas Prince, Conducteur de James Logan, 3eme prix.  
Daniel Drummond, Jr., Cultivateur, Petite Côte, 4eme prix.

### Classe Canadienne Française.

Xavier Gautier, Laboureur de John Drummond, écrivain, 1er prix.  
Joseph Brulé, Cultivateur, 2nd prix.  
Pierre Lemieux, Cultivateur, 3eme prix.  
John Brookshaw, Laboureur de John Drummond, écrivain, 4eme prix.

### Classe des Jeunes Gens.

John Kerman, Petite Côte, 1er prix.  
John Holdsworth, Petite Côte, 2nd prix.  
James McVey mérite certainement de l'encouragement; et nous espérons qu'à l'avenir tous les compétiteurs dans la classe des Jeunes Gens, même s'ils n'ont pas de prix, auront quelque chose pour les encourager.

Pendant les opérations des laboureurs, quelques jeunes cochons de pure race, appartenant à la Société, furent vendus à des membres résidant dans le Comté, à condition que les cochons fussent tenus au moins deux ans dans le Comté, et que le service des cochons mâles ne fut pas refusé à un nombre raisonnable de membres, à une charge de 5s pour le service.

On obtint les prix suivants:—Une truie, achetée par E. Quinn, écrivain, Longue Pointe, £2 10s; Une truie, achetée par Joseph Laporte, écrivain, M.P.P., £2 15s; une truie, achetée par John McLynn, Côte St. Luc, £2 15s; une truie, achetée par James Cameron, Montréal, £2 10s; un coehon mâle, acheté par Joseph Deschamps, Montréal, £1 10s; un coehon mâle, acheté par James Allan, Pointe-aux-Trembles, £1 12s 6d; un coehon mâle, acheté par Alexander McGibbon, Montréal, 15s.

### Exposition Agricole du Comté de Gaspé.

Peré, 18 Oct., 1856.

L'exposition de bêtes à cornes de la Société No. 1, pour le Comté de Gaspé, a eu lieu aujourd'hui, à l'Anse-à-Beaufils, sur la Ferme de M. Tuzo, suivant une circulaire adressée à chacun des membres. Les messieurs suivant étaient présents:—

Peter Winter, écrivain, Président, O. T. Connick, écrivain, Sec.-Tres., Messrs. Savage, Baker, Lenfesty, Beck, Cain, Turlong, et L. Couture, Directeurs, la plus grande partie des membres de la Société, et un grand nombre de personnes.

Les juges, nommés par les Directeurs, étaient, Messrs. Benjamin Fowler, P. Hayden et M. Mahon, qui procédèrent immédiatement à l'examen et à l'inspection des bêtes à cornes, et les prix suivants furent accordés:—

### Etalons Agés.

1st prix, Michael Turlong, 40s.

### Etalons de 2 ans.

1st prix, Charles Couture, 17s 6d.  
*Jument Poulinière avec son Poulain.*  
1st prix, P. Winter, 25s; 2nd, Thos. Savage, 20s; 3rd, Jas. Lenfestey, Sr., 15s.  
*Jumens Poulinières ayant pouliné les deux années dernières.*

1st prix, Jas. Cain, 15s; 2nd, Michael Turlong, 12s 6d; 3rd, Jas. Jessopp, 10s.

### Chevaux de Trait.

1st prix, Louis Couture, 17s 6d; 2nd, Jas. Cain, 15s; John Beck, 12s 6d.

### Poulîches de 2 ans.

1st prix, Jeremiah Shannon, 15s; 2nd, Jules Caron, 12s 6d; 3rd, Jas. Couture, 10s.

### Poulins de 1 an.

1st prix, Mrs. Bermingham, 12s 6d; 2nd, James Jessopp, 10s; 3rd, Michael Turlong, 7s 6d.

### Poulins.

1st prix, Peter Winter, 10s; 2nd, Thos. Savage, 7s 6d; 3rd, James Lenfestey, Sr., 5s.

*Taureaux Agés, (Courtes Cornes, Durham et Ayrshire.)*

1st prix, Peter Winter, 40s.

*Taureaux de 2 ans, Alderney.*

1st prix, Thomas Savage, 30s.

*Taureaux, Canadiens, Agés.*

1st prix, Jeremiah Shannon, 20s; 2nd, Thomas Savage, 15s; 3rd, Jules Caron, 10s.

*Taureaux Canadiens, de 1 an.*

1st prix, Philip Dumaresq, 10s; 2nd, Thomas Cain, 7s 6d.

### Taureaux de 2 ans.

1st James Cain, 15s.

*Veaux Mâles, Canadiens.*

1st prix, Michael Turlong, 7s 6d; 2nd, James Lenfestey, Jr., 5s 6d; 3rd, James Cain, 4s 6d.

*Vaches Importées, 4 ans et audessus.*

(Ayrshire.)—1st prix, Peter Winter, 25s; (Alderney) 2nd, Peter Winter, 20s.

*Vaches Importées, audessus de 4 ans.*

(Ayrshire) 1st prix Peter Winter, 20s; (Alderney) 2nd, Thomas Savage, 15s.

*Vaches Canadiennes, Agées.*

1st prix, John Doherty, 15s; 2nd, John Baker, 12s 6d; 3rd, Thomas Cain, 10s.

*Vaches Canadiennes audessus de 4 ans.*

1st prix, Mrs. Bermingham, 12s 6d; 2nd, James Cain, 10s; 3rd, Jeremiah Shannon, 7s 6d.

*Genisses Importées de 2 à 3 ans, (Sans Cornes.)*

1st Michael Turlong, 17s 6d; 2nd, Thos. Savage, 15s.

*Genisses de 3 ans, Canadiennes.*

1st prix, John Doherty, 10s; 2nd, James Couture, 7s 6d.

*Genisses de 2 ans, Canadiennes.*

1st prix, Jas. Lenfestey, Senr, 10s; 2nd, Michael Turlong, 7s 6d; 3rd, Jas. Jessopp, 5s.

*Genisses Canadiennes de 1 an.*

1st prix, Thomas Savage, 7s 6d; 2nd, Dr. O. T. Connick, 5s 6d; 3rd, Robert Moir, 4s 6d.

*Veaux Femelles, Canadiennes.*

1st prix, Thomas Savage, 7s 6d; 2nd,

Jas. Lenfestey, Jr., 5s; 3rd, James Cain, 3s 9d.

*Veaux Mâles ou Femelles de Vaches Importées.*

1st prix, Peter Winter, 10s; 2nd, Peter Winter, 7s 6d; 3rd, Thos. Savage, 5s.

*Béliers Agés, Importés.*

1st prix, George Moir, 17s 6d; 2nd, Thos. Savage, 15s; 3rd, John Baker, 12s 6d; Michael Turlong, 10s.

*Béliers, Canadiens ou Mêlés.*

1st prix, Thos. Cain, 15s; 2nd, Peter Winter, 12s 6d; 3rd, Peter Winter, 10s; 4th, Chas. Savage, 7s 6d.

*Béliers Importés, d'Une Tonte.*

1st prix, Dr. O. T. Connick, 12s 6d; 2nd, Jas. Jessopp, 10s; 3rd, Peter Winter, 7s 6d.

*Béliers, Agneaux, importés ou non.*

1st prix, Thos. Cain, 10s; 2nd, John Baker, 8s; 3rd, John Baker, 6s; 4th, James Lenfestey, 4s.

*Brebis Agées, Importées.*

1st prix, John Baker, 15s; 2nd, George Moir, 12s 6d; 3rd, George Moir, 10s; 4th, John Baker, 7s 6d.

*Brebis Agées, Canadiennes ou mêlées.*

1st prix, Peter Winter, 12s 6d; 2nd, Peter Winter, 10s; 3rd, Daniel Dumaresq, 7s 6d; 4th, Peter Winter, 5s.

*Brebis Importées, de 1 Tonte.*

1st prix, John Baker, 12s 6d; 2nd, Dr. O. T. Connick, 10s; 3rd, Robt. Moir, 7s 6d; 4th, George Moir, 5s.

*Brebis, Agneaux, Canadiennes ou mêlées.*

1st prix, James Lenfestey, Jr., 10s; 2nd, do do, 8s; 3rd, do do, 6s; 4th, Peter Winter, 4s.

*Agneaux Gras.*

1st prix, Chas. Savage, 15s; 2nd, Michael Turlong, 12s 6d; 3rd, George Moir, 10s.

*Cochons Mâles, Importés.*

1st prix, Thos. Savage, 15s; 2nd, James Cain, 12s 6d.

*Truies Agées.*

1st prix, Robert Moir, 12s 6d; 2nd, John Doherty, 10s; 3rd, Mrs. Bermingham, 7s 6d; 4th, Thomas Cain, 5s.

*Cochons du Printemps.*

1st prix, Thos. Cain, 12s 6d; 2nd, Mrs. Bermingham, 10s; 3rd, Robt. Moir, 7s 6d; 4th, John Doherty, 5s.

*Bœufs Gras.*

1st prix, Jeremiah Shannon, 17s 6d; 2nd, Michael Turlong, 15s; 3rd, John Baker, 12s 6d; 4th, Chas. Savage, 10s.

*Les Prix Extra suivants furent Accordés :*

A M. Thomas Savage pour une Truie Importée, 12s 6d; à M. Thomas Savage, pour des Cochons Importés, 10s; à M. Philip Dumaresq, pour un Cheval, 25s; à M. John Baker, pour un Veau, 5s.

P. WINTER, *Président.*

O. T. CONNICK, *Sec-Tres.*

Percé, 23 Oct., 1856.

P.S.—La Société ayant raison de croire, qu'en conséquence de l'augmentation et de l'amélioration des animaux en général, qu'il y a eu depuis les trois années dernières, on

pouvait s'attendre à un grand nombre de concurrents, pensa qu'il était à propos d'augmenter son offre d'encouragement tant en nombre qu'en montant des prix. Et il est satisfaisant de pouvoir dire, que les attentes de la Société ont été pleinement réalisées—la dernière exhibition ayant prouvé, sous tout rapport, être la meilleure qu'il y ait eu jusqu'ici, dans le Comté de Gaspé, y ayant au delà de 200 têtes d'animaux sur le terrain pour la compétition.

**Exhibition Agricole du Comté de Jacques Cartier.**

La première exhibition agricole du Comté de Jacques Cartier a eu lieu le 25 de Septembre dernier, au village de La Pointe Claire. Le temps était très agréable, et il y avait un grand nombre de personnes présentes. Les attentes de tout le monde furent bien surpassées à la vue d'un si grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes. Le point le plus remarquable était le grand nombre de belles juments poulinières avec leurs poulins. Il fut surtout remarqué qu'il n'y avait pas un seul animal sur le terrain qui fût médiocre. Chaque classe d'animaux était avantageusement représentée, ce qui donne beaucoup de crédit au Comté. Il n'y a pas le moindre doute que cette exhibition n'éveille les paroisses de Ste. Geneviève, Pointe Claire, Ste. Anne et Rigaud—qui semblent avoir jusqu'ici oublié leur intérêt local, ce que l'on voyait aux exhibitions faites par le Comté de Montréal. Plusieurs personnes de ces paroisses exhibèrent de très beaux animaux, preuve qu'il y a autant d'esprit de progrès parmi eux que parmi les agriculteurs des autres Comtés. L'exposition de moutons appartenant à M. Somerville, de Lachine, et de cochons appartenant à M. Fallon, de Lachine, attira beaucoup l'attention des agriculteurs amateurs. A midi, il y avait les noms de 280 compétiteurs entrés dans les livres du Secrétaire. Les Juges terminèrent leur tâche à 4 heures P.M., après quoi la publication des prix eut lieu. Après les travaux du jour, tous ceux qui s'y sentaient enclins, vinrent s'asseoir à un dîner somptueux, préparé par J. Biron, et tous se retirèrent satisfaits de l'occasion.

Ci suivent les noms des compétiteurs heureux à la Première Exhibition Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Jacques Cartier, tenue au Village de La Pointe Claire, le 25 de Septembre dernier :

*Etalons de Trait.*

1st, Charles Valois, £3; 2nd, Basille Groux, £2 10s; 3rd, Jean Bte Lecours, £2.

*Etalons propres à propager une Classe de Chevaux de Carrosse.*

1st, Eusebe Viau, £2 10s; 2nd, Prosper Pilon, £2.

*Jumens Poulinières.*

1st, Louis Dagenais, £2 10s; 2nd, Alex Duff, £2; 3rd, Les Freres de l'Academie Industrielle de St. Laurent, £1 15s; 4th, Patrick Fallon, £1 10s; 5th, Henri Pigeon, £1 5s.

*Poulins agés de deux ans.*

1st, Robt Hislop, £1 10s; 2nd, Jean Bte Verdon, £1.

*Pouliches de deux ans.*

1st, Thos Dawes, £2; 2nd, Adolphe Madord, £1 10s; 3rd, Js. Somerville, £1.

*Taureaux Agés.*

1st, Thomas Tait, £2; 2nd, Geo Aryell, £1 10s; 3rd, Jean Bte Lacombe, £1.

*Taureaux de deux ans.*

1st, Jean Bte Groux, £1 5s; 2nd, Jas. Arnett, £1; 3rd, no competitor.

*Taureaux d'un an.*

1st, Jas Somerville, £1; 2nd, Peter King, 15s.

*Béliers Agés.*

1st, Jas Somerville, £1 5s; 2nd, Eusebe Viau, £1; 3rd, Louis Garipey, 15s.

*Béliers d'un Tonte.*

1st, Benjamin Boyer, £1; 2nd, Joseph Cousineau, 15s.

*Cochons Entiers Agés.*

1st, Patrick Fallon, £1 5s; 2nd and 3rd, no competitors.

*Cochons au-dessous de Six Mois.*

1st, Francois Lauzon, £1 5s; 2nd, Thos Dawes, £1; 3rd, James Shields, 15s.

*Etouffe Canadienne.*

1st, Onezimie Legault, £1 5s; 2nd, Bazile Groux, £1; 3rd, James Arnett, 15s.

*Flannelle.*

1st, Elie Robillard, £1 5s; 2nd, Wm Boa, £1; 3rd, Guillaume LeCavalier, 15s.

*Toile.*

1st, Moise D Gorgier, £1; 2nd, Jos Dagenais, 15s.

*Vaches.*

1st, Thos Dawes, £2; 2nd, Jas Shiells, £1 10s; 3rd, Patrick Fallon, £1.

*Genisses de deux ans.*

1st, Thos Dawes, £1 10s; 2nd, Patrick Fallon, £1 5s; 3rd, Thos Tait, £1.

*Genisses d'un an.*

1st, James Somerville, £1 5s; 2nd, Thos Dawes, £1; 3rd, Thos Hodge, 15s.

*Brebis Agées.*

1st, James Somerville, £1 5s; 2nd, Wm Boa, £1; 3rd, Patrick Fallon, 15s.

*Brebis d'une Tonte.*

1st, Jas Somerville, £1; 2nd, Richard Robertson, 15s.

*Truies, avec Petits*

1st, David Crawford, £1 10s; 2nd, John Taylor, £1 5s; 3rd, Thos Smith, £1.

*Paire de Cochons au-dessous de Six Mois.*

1st, Alexander Duff, £1; 2nd, Patrick Fallon, 15s; 3rd, Thos Smith, 10s.

*Promage.*

1st, James Somerville, £1 10s. No other competitors.

*Beurre, Tinettes de 40lbs.*

1st, Peter King, £1 15s; 2nd, Thomas Smith, £1 10s; 3rd, James Hodge, £1 5s; 4th, James Arnett, £1.

*Patates.*

1st, James Somerville, Lachine; 2nd, James Shiells, St. Laurent; 3rd, Patrick Fallon, Lachine; 4th, Thos Dawes, Lachine; 5th Wm Boa, St Laurent, 6th, Thomas Smith, Pointe Claire.



*Carottes.*

1st, Patrick Fallon, Lachine; 2nd, Thos Dawes, Lachine; 3rd, Wm Boa, St. Laurent; 4th, Thos Smith, Pointe Claire; 5th, Wm Done, do.

*Betteraves Champêtres.*

1st, James Somerville, Lachine; 2nd, Thomas Dawes, Lachine; 3rd, Patrick Fallon, Lachine; 4th, Thos Smith, Pointe Claire; 5th, Wm. Dow, Lachine.

*Blé-d'Inde.*

1st, Patrick Fallon, Lachine; 2nd, Jos Dagenais, St Laurent; 3rd, Archibald McNaughton, Lachine; 4th, Wm Boa, St Laurent; 5th, James Somerville, Lachine; 6th, Wm Hodges, St Laurent.

*Fèves à Cheval.*

1st, Patrick Fallon, Lachine; 2nd, Thos Smith, Pointe Claire; 3rd, Wm Dow, Lachine.

*Navets.*

1st, Thomas Dawes, Lachine; 2nd, William, Bou, St. Laurent; 3rd, Alexander Duff, Lachine.

*Jachère.*

1st, Jean Bte Lecouss-- Pas d'autres concurrents.

*Fermes les mieux Egouttées à la Surface.*

1st Patrick Fallon, Lachine; 2nd, Thos Smith, Pointe Claire.

—:—:—

**LAITERIE DU VOISIN DUMPDIRT.—M. l'Éditeur.**—Comme j'écris quelquefois quelque chose dans les journaux pour me récréer, je me propose de vous donner un compte rendu de la laiterie de mon voisin Dumpdirt, sachant qu'il ne trouve jamais le temps de le faire lui-même.

Vous avez probablement vu mon voisin Dumpdirt quelque part, surtout sur le chemin du Marché, et il y est plus souvent que partout ailleurs, car il y va souvent et y est longtemps. Ce n'est pas que sa ferme produise plus que celles de ses voisins, mais j'ai pensé que c'était parcequ'il avait beaucoup de plaisir; et ainsi quand sa femme fait du beurre ou que ses enfants trouvent un nid de poule, il attelle son vieux cheval et s'achemine vers Donkin Falls.

Mais ce n'est pas de Dumpdirt ou de son cheval que j'ai à parler, mais de sa laiterie; et pour commencer, M. Dumpdirt à quatre vaches—la plus vieille est la mère des autres. L'hiver il les nourrit avec de la paille et du foin ordinaire, car Dumpdirt pense cette nourriture assez bonne pour des vaches qui ne donnent pas beaucoup de lait, et il n'exige pas qu'elles donnent beaucoup de lait en hiver, car il sait par théorie qu'elles en donneraient moins en été si c'était le cas. Il ne veut pas cultiver de navets pour ses vaches, car le lait en aurait le goût, il ne cultive pas de carottes, parceque cela prend tant de temps à les sarcler, et les betteraves rouillent et ne viennent pas en abondance.

Sous ces circonstances, on ne peut pas attendre que les vaches de Dumpdirt soient dans le printemps aussi grasses que d'autres qui sont tenus sans regarder le dépense ou le

profit. Et elles ne donnent pas autant de lait quand elles vèlent, certainement, mais alors "il n'y a pas un pas une grande perte sans quelque petit gain,"—cela épargne le trouble de traire et de prendre soin du lait que laissent les veaux, et il est presque impossible de faire traire les vaches aux filles alors, car elles disent que le lait est trop sale pour les cochons.

Mais aussitôt qu'elles vèlent, toute la ferme s'en sent. Aussitôt que les veaux sentent assez l'avantage de l'augmentation du lait pour les rendre vendables, on en dispose, en leur coupant la tête, et ils sont préparés aussi bien que peut le faire Dumpdirt, et ils sont amenés au marché.

Alors Madame Dumpdirt commence à faire son beurre. Les plus vieux enfants à la maison sont des filles, et elle traient les vaches si Ben les amènent le soir, et si elles n'ont pas faim et qu'elles sortent de la cour pour aller "au paturage," avant que les filles se lèvent le matin. Quelquefois elles sortent du paturage et s'en vont, et le pis ne leur fait pas assez mal pour les induire à revenir à la maison, et "elles s'écartent." Mais M. Dumpdirt pense que ça leur fait du bien de s'écarter une nuit ou deux dans le printemps, car ça roidit leur pis, et elles sont moins sujettes à perdre leur lait.

Maintenant la cour de Dumpdirt n'est pas la plus nette qu'il y ait, et les filles sont si pressées de se débarrasser de la méprisable job de traire les vaches qu'elles ne prennent pas le temps de les nettoyer, et c'est à la vérité un ouvrage décourageant quand on ne se donne pas la peine de nettoyer la cour. Il tombe de ces saletés dans la chaudière, et quand il pleut l'eau coule aussi dedans des côtés des vaches et améliore peut être la couleur du beurre si non le goût. Mais les filles de Dumpdirt ont une théorie qu'elles ont apprise de leurs parents, que chaque mortel doit manger un picotin d'ordure pendant sa vie, et ils pensent que le temps où il le mange ne fait pas de différence, pourvu qu'il ne le sache pas dans le temps.

Les genisses sont difficiles à traire et les filles ont résolu que celle qui aurait fini de traire sa première vache la première aurait le choix des deux autres, et la conséquence est que les vaches ne sont pas tirées comme elles devraient l'être.

Après avoir trait les vaches on transporte le lait à la cuisine. Les terrines ont été lavées le jour précédent, et pendues au pignon de la maison pour sécher au soleil. Les poulets courent dans les bâisses, est ils courent de la huche au lavier et aux chaudières au lait pour attraper des mouches. Les poulets qui attrapent des mouches dans les chaudières au lait, n'ont rien à faire avec le beurre, mais je le mentionne pour montrer qu'une branche d'affaire s'accorde avec une autre chez M. Dumpdirt. Les poulets profitent et les mouches sont détruites.

Le lait est coulé et porté à la cave, mais la cave de M. Dumpdirt a besoin de description, ou l'on ne pourrait passer compte du goût particulier de son beurre.

Le fossé, si jamais il y en eut un, est rempli par les rats, et il résulte qu'il y a de l'eau dans la cave la plus grande partie de l'année. Pour ne pas se mouiller les pieds les femmes ont descendu des morceaux de planche, des petits et des grands, pour y marcher. Il y a des choses pourries dans l'eau stagnante depuis des années. Il y a un vieux saioir, un barril pour mettre le bœuf, rempli de saumure, un barril pour mettre le savon, un barril de vinaigre, un barril de cidre, et une douzaine d'autres barrils dont plusieurs tombent et se brisent. Le temps parlera des tinettes, pots et boîtes, et des minots de légumes pourris et autres choses qu'il y a partout. Les soupiraux, ou plutôt la place où ils devraient être, sont faits avec des petits bâtons plantés en dehors, et malgré tout cette précaution les chats, (et il y en a beaucoup) s'y introduisent et écrément un peu le lait quelquefois.

Comme on a besoin de lait pour les cochons, il est écrémé, et la crème est mise dans un pot de terre que l'on met sous l'escalier.

Madame Dumpdirt se sert d'une baratte, et quand elle en a fini elle l'a met sur le tas de bois, et elle a le soin de la mettre sur le côté pour l'empêcher de se remplir quand il pleut. L'autre matin j'étais allé chercher une hache que j'avois prêtée à mon voisin, et les petits chats jomaient à "cache-cache" dans la baratte. Je ne dis pas cela pour faire voir que M. Dumpdirt dépend de moi pour quelques outils, mais pour vous rendre compte des pots qui se trouvent quelquefois dans son beurre. On ne peut pas s'attendre que le beurre soit parfaitement net quand le profit est le seul but en le faisant, car le temps qu'il faudrait coûterait beaucoup plus que ça ne vaudrait.

Quand le pot de crème est plein on entre la baratte, et si elle coule, on met de l'eau chaude dedans pour qu'elle rente. L'eau est alors ôtée et on met la crème. Alors vient l'ouvrage ennuyeux de baratter, n'ayant aucune idée combien de temps ça prendra. Et pour une raison ou pour une autre le temps où le beurre de Madame Dumpdirt sera fait est toujours incertain. S'il se fait dans une demi journée ou moins "bel et bon," si non, elle le met dans l'eau froide. S'il ne se fait pas dans la nuit, elle est certaine qu'il est ensorcélé, et elle essaie différentes manières d'éloigner le sortilège, dont une est de chauffer une pièce d'argent d'un écu et la mettre dans la baratte. Madame Dumpdirt croit fermement aux sorciers, et elle rapporte comme preuve positive de sa croyance, qu'une fois elle faisait chauffer un écu dans le feu, et que tout-à-coup tout disparut, et qu'elle n'en trouva jamais un cheveu. Si le beurre se fait, et il se fait généralement au bout de quelque temps, on le prend avec la main et on le met dans une chaudière d'eau froide, et on le sale au goût, on fait les boulettes à la main, on les met dans la boîte du beurre, et il est prêt pour le marché.

Madame Dumpdirt pense que le b eur

doit être salé autant qu'il peut recevoir de sel, car il se conserve plus doux, il pèse plus et se conserve plus longtemps.

Ainsi, M. l'Éditeur, j'ai donné quelques unes des particularités de la laiterie de M. Dumpfirt. Je ne dis pas que ses manières et ses méthodes sont les meilleures. En vérité ma méthode et celle de la plus grande partie des cultivateurs de ma connaissance est bien différente, quoique ça coûte beaucoup de soin et de trouble.

"Si une chose est digne d'être faite, elle est digne d'être bien faite," est une règle que mon oncle Grisley m'a souvent répétée quand j'étais son garçon labourer, et maintenant je suis mon homme, et je trouve ce qu'il me disait vérifié dans plusieurs cas. Mais plusieurs personnes soutiennent le contraire, au moins en pratique, et étant sujets à errer nous sommes tenus de respecter leurs opinions.

GOOSEQUILL GRAY.

Charleston, Juillet, 1856.

—:—

LE SAULE A PANIER.—*Messieurs les Editeurs.*—Dans l'année fiscale finissant le 30 Juin, 1855, il fut importé dans les États Unis pour \$132,658 de marchandises de saule manufacturées, telles que paniers, berceaux, voiture d'enfants, etc., aussi pour \$45,459 de saule non manufacturé, faisant, en tout, la somme ronde de \$178,117.

Combien il serait dans les intérêts de ce pays de produire le saule dont il a besoin, et de l'employer, sont des questions dans l'économie politique qui doivent être bien et candidement discutées. Le sujet a fait naître de grandes recherches depuis quelques années, et on en a beaucoup parlé dans les journaux agricoles. Plusieurs personnes ont écrit sur la culture du saule, qui, sans doute, ne possédaient pas bien le sujet. Le meilleur essai que j'aie lu sur le sujet, fut écrit par John Fleming, *éc.*, de Sherburne, Mass., publié dans les *procédés de la Société d'Agric. de Co. de Norfolk, Mass.*, en 1852. M. Fleming est très intéressé dans la culture et la manufacture du saule à panier, et possède bien le sujet dans toutes ses branches. La longueur de l'essai nous empêche de le reproduire dans ce journal. Dans le temps que M. Fleming écrivit son essai, il était sur le point de publier un "Traité sur la Culture et la Moisson du Saule à Panier," que l'on pense qu'il a fait, quoique je n'en aie pas eu connaissance. S'il l'a publié, je pense qu'il serait bien pour tous d'en avoir une copie avant de commencer à cultiver le saule sur une grande échelle. Si l'ouvrage n'a pas été publié, je les référerais à son essai pour le Co. de Norfolk. Dans l'année 1845 M. F. commença, et est maintenant dans une des plus grandes manufactures de saule à panier dans les États-Unis. Ils achètent et travaillent plus de saule que toute autre personne ou compagnie dans ces États, et ils ont par conséquent une excellente opportunité d'apprendre quel est le meilleur saule employé dans ce pays, et quelle est la perspective pour le cultiva-

teur et le consommateur de cet article. M. F. dit :—

"Pendant plus de vingt ans j'ai été engagé dans la culture du saule, à le préparer pour l'usage, et à en faire des marchandises. De ce temps, environ huit années ont été dévouées aux améliorations dans sa culture et sa manufacture en Amérique. Avant je demeurais dans mon pays natal, l'Angleterre. Je considère que le résultat de mes expériences là et ici, et la connaissance que j'ai eue de mon père et mon grand père, sont suffisants pour me justifier à dire que je ne crains aucune contradiction aux états que je viens de donner, ni aucune remarque railleuses de la part des importateurs de saule étranger.

"L'importateur de saule étranger a dit, à plusieurs reprises, que la plante ne pouvait pas croître ici à perfection. Mais je puis lui montrer le saule vivant, qui est préféré par les meilleurs manufacturiers et les meilleurs travailleurs dans ce pays, et qui rapporte le plus haut prix sur les marchés.

"Nous pouvons cultiver le meilleur blé d'inde dans ce pays, et avec profit; mais pour le faire, le cultivateur doit choisir pour cela un bon sol, et bien comprendre et pratiquer la bonne culture afin de produire le résultat désiré. Il en est ainsi pour la culture heureuse et profitable du saule à panier. L. BARTLETT, Warner, N. Y.

—:—

ESSAI POUR DÉTERMINER LA VALEUR DE L'ÉGOUTTAGE.—Dans plusieurs occasions, depuis les deux ou trois années dernières, nous avons recommandé à ceux de nos lecteurs qui pouvaient avoir des terres qui avaient besoin d'être égouttées, de faire des expériences sur les effets de l'égouttage sur une petite échelle, comme un des modes les plus satisfaisants et les plus économiques par les quels ils pourraient acquérir l'information dont ils avaient besoin, et déterminer s'il ne serait pas expédient ou profitable d'entreprendre d'égoutter sur une plus grande échelle. Nous avons recommandé ce cours parcequ'il paraissait être le meilleur pour convaincre, ceux qui ne connaissaient pas l'avantage de l'égouttage, de la réalité des avantages qui en résultent généralement. L'égouttage étant généralement dispendieux, ne semble devoir être entrepris avant que l'on ne soit convaincu qu'il est avantageux. Pour produire cette conviction, une expérience, pour plusieurs, fera mieux que cent rapports des meilleurs résultats obtenus par l'essai des autres, en de hors de leur observation personnelle.

Nous sommes induit encore une fois à appeler l'attention sur ce sujet, et à renouveler notre recommandation de faire des expériences, en partie parceque quelques essais ont été faits sur nos suggestions, avec des résultats satisfaisants, tant dans les jardins que sur les fermes, comme nous l'avons appris dernièrement, et en partie parceque nous croyons que de tels essais pourraient être faits en temps convenable avant la semence du blé en Septembre, sur quelques

perches de terre, ou en aucun temps pendant l'automne ou au commencement de l'hiver, plus convenablement que si on le remettait à l'ouverture du printemps. De ce jour jusqu'au temps où la terre sera gelée, il y aura plusieurs occasions de creuser quelques perches de fossés dans le but de faire une expérience, dont les résultats pourraient être très importants. Surtout nous recommanderions d'égoutter quelques perches d'un champ où l'on se proposerait de semer du blé, dans quelques semaines. Si le sous-sol est dur, ou que le champ pour quelque raison est sujet à l'eau stagnante un peu au-dessous de la surface, les quelques perches qui pourraient être égouttées, feraient voir très certainement dans le cours du temps que le blé croît, et quels avantages ou pourrait raisonnablement anticiper si tout le champ était égoutté. Il y aurait une différence entre la partie égouttée et le reste du champ, suffisante pour convaincre n'importe qui, dans une saison ordinaire, que le blé ne croîtra pas aussi bien sur un sol sous lequel il y aurait de l'eau stagnante que sur un sol que l'on aurait rendu poreux en l'égouttant bien. Les couleurs et autres apparences des plantes en croissant, leur abondance, etc., seraient si différentes, de toute probabilité, sur les parties égouttées et sur les parties non-égouttées du champ, que l'on obtiendrait des résultats instructifs, et surtout pour déterminer si la dépense nécessaire pour égoutter serait ou non-remboursée.—*Co. Gentleman.*

—:—

MISÉRICORDIE DE L'ABEILLE.—ENGOURDISSEMENT PAR LE CHLOROFORME.—La dose nécessaire est un quart d'once, ou deux cuillerées à thé, mis dans une guenille double, et mise sur le plancher de la ruche, que l'on doit lever à cet effet, et le trou doit être bien bouché. Dans environ deux minutes et demie il y aura un grand bourdonnement, qui dure environ une minute, alors tout devient tranquille. Laissez ainsi la ruche pendant six ou sept minutes, faisant en tout dix minutes environ. Levez la ruche, et vous trouverez la plus grande partie des abeilles engourdies sur la planche. Il y en aura encore quelques unes collées dans les rayons, que vous pouvez ôter avec une plume. Elles reviennent animées une demi-heure ou une heure après l'opération. Le coût est de six sous par ruche. Ce plan a une grande supériorité sur le mode ordinaire d'employer du soufre, vu que pas une abeille n'est tuée; et sur le plus nouveau de fumigation d'autant plus que c'est bien moins de trouble, et le goût du miel n'est pas affecté, comme dans le dernier cas, par la fumée.—*Tenac des Abeilles.*

—:—

MANIÈRE DE RAMENER LES NOYÉS.—Le grand nombre de personnes qui se noient dans cette saison de l'année, donnera quelque intérêt aux nouvelles règles suivantes pour le traitement des personnes que l'on retire de l'eau. Elles sont données par le Dr. Marshall Hall, de Londres, peut être le plus célèbre physiologiste du jour, qui a étudié le

sujet de l'asphyxie par l'eau, et établi de nouveaux principes de traitement. Il condamne les règles proposées et pratiquées par la Société Humaine Royale, et substitue les suivantes pour le traitement dans les cas d'asphyxie par l'eau.

I. Envoyez de suite pour l'aide médicale, des habillements, des couvertures, etc.

II. Traitez le patient sur le lieu, en plein air, exposant sa figure et sa poitrine à l'air, excepté quand il fait froid.

*I. Pour Exciter la Respiration.*

III. Placez le patient doucement sur la figure—afin que tous les fluides s'échappent de sa bouche.

IV. Ensuite asseyez le patient, et essayez de le faire respirer.

1. Par du tabac à priser, de la corne de cerf, etc., que vous lui faites sentir.

2. En irritant la gorge, avec une plume ou le doigt.

3. En lui jetant de l'eau froide et chaude *alternativement* sur la figure et la poitrine.

S'il n'y a pas de succès, ne perdez pas de temps, mais

*II. Pour Imiter la Respiration.*

V. Remettez le patient sur la figure, ses bras sous sa tête, afin que sa langue puisse sortir, que sa bouche soit libre, afin que tous les fluides en sortent ; alors

1. Tournez le corps graduellement mais complètement sur le *côté et un peu plus*, et remettez le sur la figure, *alternativement* (pour établir l'inspiration et l'expiration) ;

2. Quand il est replacé, pesez lui sur le dos et les côtes, et alors renuez le (pour établir une plus grande inspiration et expiration) et procédez comme avant ;

3. Que ces choses soient faites doucement, de propos délibéré, mais efficacement et avec persévérance, *seize fois* à la minute seulement.

*III. Pour Etablir la Circulation et la Chaleur.*

1. *Continuant* ces procédés, frottez tous les membres et le corps *en montant* avec les mains chaudes, le pressant avec force ;

2. Remplacez les vêtements mouillés par tels autres que vous pouvez vous procurer.

*IV. Omettez le Bain Chaud jusqu'à ce que la Respiration soit Etablie.*

En résumé—observez que

1. S'il y a un fait plus évident qu'un autre, c'est que la respiration artificielle est le *sine quâ non* dans le traitement de l'asphyxie, ou autre suspension de la respiration.

2. S'il y a un fait plus établi dans la physiologie qu'un autre, c'est que, en dedans des justes limites une température basse conduit au prolongement de la vie, dans les cas de suspension de respiration, et qu'une température plus élevée détruit la vie.

3. Maintenant la seule manière d'établir une respiration efficace artificiellement, en tous temps et sous toutes les circonstances, par les mains seules, est celle des positions du corps ci-dessus décrites.

Cette mesure doit être adoptée.

4. La mesure suivante est, de rétablir la circulation et la chaleur au moyen de la

pression ferme et simultanée sur les veines, par exemple, *en montant*.

5. Et la mesure qui *ne doit pas être adoptée*, parcequ'elle tend à éteindre la vie, est le bain chaud *sans* la respiration artificielle. La mesure doit être évitée.

Ces conclusions sont les conclusions du sens commun et de l'expérience physiologique. De ces précautions la vie humaine peut donc quelquefois dépendre.

—:—

VACHES DONT LE PIS EST ENFLAMMÉ. La ville où nous résidons, de même que les villes environnantes, est strictement une ville agricole, et l'attention des cultivateurs s'est portée depuis nombre d'années à fournir du lait aux marchés de Boston et aux marchés voisins. Comme de raison, les vaches se vendent bien cher, on recherche les meilleures, même dans les États du Maine, New Hampshire, et Vermont, et l'habileté du producteur est taxée pour s'assurer des meilleures manières de nourrir et d'abriter, afin de produire la plus grande quantité de lait. On dépense de grandes sommes chaque année pour de l'huile, et de la farine de riz et de blé-d'inde, en addition au meilleur soin dont on les nourrit ordinairement. Sur quelques fermes, on cultive les racines en abondance et on les en nourrit, et on prend tous les soins possibles pour avoir autant de lait que possible. Ces vaches paecang l'été, et sont tenues dans des étables nettes et bien aérées en hiver ; elles sont étrillées, nourries et abreuvées régulièrement, paraissent vigoureuses, et n'ont rien à faire qu'à ruminer tranquillement, et à remplir les seaux du cultivateur en retour de sa bonté et de ses soins. Mais sous cette attention systématique, la maladie que nous avons nommée en tête de cet article, réduit souvent matériellement les profits de l'affaire. On a eu recours à plusieurs remèdes, mais ils ont toujours manqué de produire de bons résultats. La perte actuelle de lait n'est pas tout, car la vache affectée ne recouvre pas toujours assez pour ne pas déprécier sa valeur, et quelquefois des défauts permanents s'établissent. Un voisin acheta une très belle vache il y a quelques semaines, pour laquelle il paya cinquante piastres. Pendant une semaine après qu'il l'eut, elle donna beaucoup de lait, elle mangeait bien, et promettait être ce à quoi il s'attendait. Alors, son pis commença à enfler, de grosses loupes semblaient s'y former, et du lait sanglant commença à sortir d'une des tettes. L'inflammation et la dureté augmentèrent, enfin la vache perdit l'appétit, et était dans une condition tout-à-fait mauvaise. Le monsieur référa alors au volume relié du *N. E. Farmer* pour y trouver un remède, et dans le volume 5, page 496, il trouva un remède communiqué par M. Minot Pratt, de Concord, Mass., homme intelligent et grand observateur. C'est l'usage de l'*Aconit*, donné en trempant un morceau de pain dans de l'eau dans laquelle trois ou quatre gouttes d'*Aconit* ont été infusées. Il dit qu'il n'a jamais manqué de guérir

quand il l'a administré. Il fut donné dans ce nouveau cas, et avec des résultats excellents.

Dans le vol. 7, p. 336, nous avons extrait libéralement sur ce sujet de Youatt et Martin. Ils recommandent de laver le pis dans de l'eau d'*Arnica*, quand il a reçu des blessures extérieures ; mais l'*Aconit*, si elles ont été occasionnées par le froid. Voir l'article.

Une petite fiole d'*Aconit* dissous, ne coûtant que douze sols, suffirait pour une ferme pendant une année ; on l'administre facilement, et dans notre opinion, c'est le remède qui doit être employé dans la maladie dont nous venons de parler.

—:—

**Os comme Engrais.**

Messrs. les Editeurs.—On a tant parlé depuis quelques années, dans les journaux, des os, des phosphates et des superphosphates, qu'il semblerait que le sujet a été usé, que rien de nouveau ne peut être écrit, et que tout cultivateur connaît leur valeur comme engrais. Mais il n'y a pas besoin d'aller bien loin chez nos cultivateurs pour s'assurer du fait qu'un petit nombre seulement amasse les vieux os qu'ils peuvent se procurer, ou qu'ils pourraient avoir à bas prix dans les villages, aux boucheries, tanneries et manufactures de savon ; et quelques uns qui connaissent leur valeur comme engrais, négligent de les conserver sains et de les employer dans leur état naturel, de là la difficulté de les écraser et les dissoudre, pour réaliser l'avantage immédiat qui résulte de leur application aux récoltes. Plus les os sont pulvérisés plus leur action est prompte ; mais quand ils sont broyés gros avec un marteau pesant, et que l'on en met une grande quantité dans la terre—au taux de 150 minots à l'acre—j'ai trouvé que c'était un engrais efficace et durable—dont l'effet excède celui de tout autre engrais employé.

Depuis une vingtaine d'années j'ai fait plusieurs expériences avec les os comme engrais ; mais j'ai eu beaucoup de difficulté à les bien pulvériser, ce qui les rend bien plus prompts dans leur effet. Il y a quelques années j'en fis bouillir quelques minots dans une forte lessive de sulfate de potasse. En bouillant pendant deux heures la corne devient en une espèce de pâte. Il faut que les gros os solides bouillent une heure ou deux de plus. En bouillant dans le sulfate de potasse je crois qu'il n'y a pas une aussi grande perte d'ammoniac, vu qu'il était probablement retenu par l'acide sulfurique, formant le sulfate d'ammoniac. En suite je fis bouillir une quantité d'os dans une forte lessive caustique. Ce procédé chassait l'ammoniac, et remplissait la maison de la cave au grenier de l'odeur de l'ammoniac, aussi forte que celle qu'il y a dans le fond de cale d'un bâtiment de guano. Autant que la partie organique des os était concernée (dans ce procédé) il eût été aussi bien de les faire brûler.

Il y a plusieurs années je fis brûler une charge de corne et autres os. Après avoir

été brûlés ils se pulvérisaient facilement. Quelques jours avant d'en faire usage, je les mêlai avec de la cendre non-éteinte mouillée. En les brûlant je perdis probablement la moitié de la valeur des os comme engrais. Il y a eu un an ce printemps j'achetai à une tannerie trois grosses charges de cornes (que je payai \$5). Environ la moitié d'une charge de cornes fut coupée et broyée avec une hâche. Je les fis bouillir dans l'eau pendant une heure ou deux, et j'en fis une compote—d'abord en mettant une couche de boue de marais, alors une couche "d'os bouillants" et de la cendre—et ainsi de suite—formant environ deux charges. La bouilloire pouvait contenir environ quatre minots; chaque fois que j'étais les os de la bouilloire, l'eau chaude était jetée sur le tas de compost. La masse resta ainsi depuis le mois de Juin jusqu'au mois d'Octobre, alors j'en charroyai sur un chaume de blé, et j'en mis à peu près la même quantité que de mon fumier que j'avais dans la bâtisse où je le mettais. La terre fut labourée aussitôt. En mai dernier, la terre fut encore fumée et labourée, et plantée en blé-d'inde. La partie du champ qui reçut les deux charges de compost est certainement la meilleure, quoique tout le champ soit une pièce de blé-d'inde doux. Il fut néanmoins bien endommagé il y a une dizaine de jours par le vent et la pluie—accompagnés d'une forte tempête de grêle. Quelques unes des cornes, quand je les charroyai l'automne dernier étaient aussi saines que quand elles étaient sur la tête des bêtes-à-cornes—d'autres se brisaient facilement avec la main. Je pense que l'eau bouillante dissout une grande partie de la gélatine, et l'autre se dissout dans le tas de compost, faisant ainsi une bonne quantité d'ammoniac—en même temps "active et potentielle." Le tout se décomposa bientôt, et nourrit immédiatement les plantes—qui produisirent de seize à vingt rejetons par butte, et des feuilles et des épis en proportion.

L'hiver dernier j'essayai à faire décomposer la moitié d'une charge de cornes dans du fumier de cheval fermentant, tel que le recommandait le Dr. Gibbs. Les os et le fumier furent mis encouches l'une sur l'autre. Dans le printemps je trouvai les cornes saines et fraîches, et le fumier tout à fait décomposé; peut-être que si elles eussent été bouillies, ou trempées dans l'eau pendant quelques jours avant de les mettre dans l'engrais, l'expérience aurait été plus favorable.

En Mai dernier je plantai un morceau de gazon défriché en patates—je n'employai que des engrais concentrés—deux rangs avec du guano—de la fiente de poule—un engrais artificiellement préparé de vieilles bottes, souliers et rognures de cuir—des cornes à chaque butte—du poisson et des carcasses. Les rangs ayant de l'engrais de cornes à chaque butte, c'était pour le mieux—j'entends le sommet des rangs. On peut voir la différence à presque un demi-mille. Si les patates viennent à proportion des feuilles, l'engrais de cornes prouvera être très pré-

cieux pour la récolte de patates. Je pense qu'on peut faire usage des mêmes cornes à cet effet pendant vingt à trente ans, et alors elles seraient aussi bonnes qu'au commencement. Je ne puis pas dire ce qu'auraient fait le poisson et les carcasses, car quand les patates furent sur le point de lever, tous les chiens de deux milles à la ronde s'assemblerent dans mon champ de patates, et déterrèrent toutes les buttes, les racines et les branches, où il y avait de l'engrais de poisson.

Il y a une dizaine d'années un manufacturier d'engrais d'os m'envoya plusieurs barrils d'engrais d'os pour faire des expériences. Une cuillerée d'os pulvérisés par chaque butte, au temps où je semai les patates, doubla la récolte. Un minot de patates, où j'appliquai les os pulvérisés, pouvait être arraché aussi vite qu'un demi minot pouvait l'être dans les rangs où il n'y en avait pas.

Dans le printemps de 1837, j'en appliquai à un morceau de terre, que j'avais semé en navets Suédois l'année précédente, au taux de 150 minots par acre. Je labourai profondément, et j'eusse encaï la terre de cinq livres de Lucerne (Trèfle Français.) Dans le cours de trois ans les autres herbes déracinèrent la lucerne; mais elles produisirent au taux de trois tonneaux de fourrage par acre pendant plusieurs années. Alors la terre fut labourée, et semée en blé et en avoine, (et à propos je dirai humblement que je ne crois pas l'herbe qui pousse en même temps digne de culture, soit pour le fourrage ou le paturage. J'eus une belle récolte de blé, et la paille d'avoine resta pendant plusieurs années, et quand elle fut coupée elle avait au moins cinq pieds, et était aussi belle qu'un champ de grain. Mais M. l'Editeur, vous et moi nous avons vécu assez longtemps pour savoir que les expériences sont souvent trompeuses, et ce fut le cas pour la paille d'avoine.

Dans le printemps de 1853, je charroyai sur cette pièce d'avoine, et de chaque côté, environ vingt-cinq charrettes de fumier que je pris de l'enclos où je le mets. Je l'étendis également et je le labourai avec une bonne charrue à sept à huit pouces de profondeur, je passai le rouleau, je hersai et je semai des patates—ce fut une bonne récolte, mais la partie engraisée avec des os produisit la meilleure récolte. Dans le printemps de 1854, le terrain fut préparé pour la semaille avec le cultivateur et la herse—semé en avoine et en trèfle—et la saison fut très sèche. L'avoine fut très bonne sur la partie engraisée avec des os, mas médiocre sur les autres parties. Le premier de Septembre, après que l'avoine eut été coupée, tout le terrain fut engraisé de la même manière et semé en blé d'automne blanc. La terre étant un peu plenne et humide, je fis des rigoles. Le résultat fut qu'il n'y eut que peu de blé endommagé par le froid de l'hiver, et j'eus une récolte de première qualité, surtout celle produite sur la partie engraisée avec des os; au temps de la moisson, terme moyen, il avait quatre pieds et

demie de hauteur, et il ne fut endommagé ni par le charançon, ni par la rouille ou la mielle. C'était mon intention de sous-égoutter la terre l'automne dernier, mais d'autres occupations m'en empêchèrent. Sur cette partie du champ qui a été engraisée avec des os il y a dix-sept ans, il y eut cette année une très belle récolte de trèfle rouge, tandis que de chaque côté, il n'y avait presque rien si ce n'est que quelques pieds de trèfle ça et là. La grande différence dans les récoltes est sans doute due à l'application d'os pulvérisés il y a dix sept ans—et dans dix-sept ans d'ici leur action éternelle et avantageuse sera sans doute vue plus clairement.

D'après les faits rapportés, je pense qu'il est dans l'intérêt du cultivateur d'amasser tous les os qu'il peut. S'il peut les mouler ou les mettre en superphosphate, ils agissent plus rapidement; mais malgré l'absence de moulins à pulvériser les os et d'acide sulfurique, ils valent bien la peine d'être conservés. Broyez les aussi fins que vous pourrez, avec une vieille hâche, et appliquez les à un sol de terre grasse, et vous engraiserez votre terre pour vous, vos enfants et vos petits enfants s'ils sont assez sages pour garder la terre de leurs vieux parents.

Mais outre l'augmentation des récoltes par l'usage de l'engrais d'os, il y a une autre considération importante qui s'y rattache, savoir: la santé de nos bêtes-à-cornes. Par le défaut de phosphates dans l'herbe des paturages et des chaumes d'une grande partie des vieux paturages et des vieilles fermes de la Nouvelle Angleterre, nos bêtes-à-cornes sont affligées de la "maladie d'os." Dans quelques temps j'aurai peut-être quelque chose à dire sur ce sujet dans les colonnes du *Country Gentleman*.—LEVI BARTLETT, Warner, N. H., Août 20, 1856.

—o:—  
*Fourage de Blé-d'Inde.*

J'ai remarqué plusieurs références dans le *New England Farmer* à un article que j'intitulé ainsi, mais comme toutes celles que j'ai vues semblent venir d'hommes qui s'enquerraient plutôt que d'hommes qui avaient des expériences entières dans la culture dans ce fourrage, j'ai été induit à soumettre la communication suivante, qui est le résultat d'environ quinze années d'expérience.

Je commençai avec du blé-d'ine ordinaire en sillons à trois pieds de distance l'un de l'autre, et je le laissai venir trop long, de sorte que j'eus une grande quantité de tiges dures qui ne pouvaient pas faire de fourrage. Après divers essais j'en vins enfin au résultat suivant et j'adoptai les règles suivantes;

1. Toute sorte de terre qui convient au blé-d'inde, est bonne pour la récolte en question. Si elle est riche, la croissance sera plus belle et plus rapide, mais vous pouvez avoir une bonne récolte sur une terre de fertilité modérée.
2. Mon temps pour semer ou planter est dans une période quelconque depuis le commencement du printemps jusqu'au milieu du printemps. Si c'est à la dernière période

il faut que votre terre soit en bonne condition, et vous aurez une récolte suffisante de la meilleure sorte de fourrage au temps des premières gelées. Et s'il est un peu affecté ce n'est pas fatal, mais alors le plus vite il est coupé le mieux c'est. Cependant j'en ai laissé des moreaux jusqu'au milieu de Novembre, temps où les feuilles se flétrissaient et séchaient. Mais le corps des tiges était encore bon, et j'aimais mieux les avoir pour en nourrir les vaches à lait que du bon foin comme partie de leur nourriture.

3. *Plantation en sillons ou semelle à la main.*—Le système des sillons est le meilleur pour les terres couvertes d'herbages par rapport à l'avantage du sarclage, qui ne requiert que peu de travail quand il est fait en bonne saison. Toute herbe qui pousserait ensuite serait bientôt étouffée par mon mode de culture. Quand je fais des sillons, je les fais à dix-huit pouces de distance. Je les ai fait de douze pouces mais c'est trop étroit, à moins que la terre ne soit bien riche. L'abondance de racines est trop gênée pour produire une récolte de tiges suffisante. Dans le système des sillons vous avez cet avantage; avec une faucille vous pouvez couper les rangs très vite, et les lier très rapidement. De cette manière le blé-d'inde est semé comme les pois, et la distance moyenne entre deux doit être d'environ trois pouces.

Quand je sème le blé-d'inde à la main, quatre minots à l'acre est ma règle générale. Si les grains sont gros il en faut plus pour la semence. Comme le petit grain pour le fourrage, j'ai trouvé que plus il en croissait, meilleur il était pour la nourriture.

4. *La meilleure espèce de grain.*—Ma règle est de chercher le meilleur blé-d'inde plat que je puis trouver, et de ne pas semer celui qui aurait renflé parce qu'une grande partie ne pousse pas. Il y a quelques années je trouvais que le blé-d'inde du Maryland était meilleur que celui qui venait d'endroits plus au sud. Les grains sont néanmoins généralement gros, de sorte que l'on obtient moins de plantes d'un minot. Depuis quelques années j'ai cherché du blé-d'inde jaune de l'ouest qui vient par la voie des lacs. Les grains sont d'une grosseur modérée, et ils végètent assurément.

5. *Blé-d'inde doux pour fourrage.*—J'en ai souvent fait usage et je le trouve très bon, cependant je ne puis pas le recommander de préférence au blé-d'inde gourd, comme il est appelé. La production est beaucoup moindre. Il contient sans doute plus de matière saccharine, et est plus délicieux au goût des bêtes à cornes, et il est mieux de ne leur en donner qu'en petite quantité, mais la grain du sud et de l'ouest produit plus de feuillage. Les vaches l'aiment assez, vert ou sec.

6. *Le temps convenable pour couper ce fourrage.*—Dans mes premières expériences j'étais très porté à le laisser debout trop longtemps, de sorte que je perdais en herbe qui poussait ensuite ce que je gagnais dans la culture principale, et maintenant je le

coupe si à bonne heure que la plus grande partie des tiges sera mangée, surtout par l'aide d'un coupeur. Néanmoins si une partie est laissée pour la litière, vous aurez plus de fourrage substantiel du même terrain que d'un petit grain sec, moins les restes.

Le blé-d'inde en sillons sur une bonne terre peut être récolté une ou deux fois, suivant la surabondance de sa croissance avant la coupe finale. Quand un homme n'a qu'une vache ou deux, ces coupes augmenteront beaucoup la provision de nourriture, et la quantité du lait. La manière de le faire est de prendre une poignée de têtes et les arracher, mais il faut avoir soin de ne pas aller trop bas. Au bout de quelques semaines quand les plantes sont vigoureuses les feuilles ont atteint leur première grandeur. Un demi minot de ces feuilles pressées à la main, fait un bon repas pour une vache à la place de farine.

7. *Manière de semer à la main.*—Je prépare le terrain de la même manière que pour l'avoine et le mil. Il doit être nivelé avec la herse, pour assurer l'uniformité dans la disposition de la graine. Mais cette semelle est si différente de celle des autres grains, qu'un bon semeur trouvera difficile de le repandre même en marchant. On peut remédier à ce défaut quand on n'a pas de semoir en suivant et en mettant dans les places où il n'y en a pas, ce que l'on peut voir facilement. On peut couvrir le grain avec une herse. Mais je crois que la meilleure manière est de passer la herse en différentes directions, et finir par passer le rouleau. Ceci prépare le terrain pour la faux.

8. *Conservation du fourrage de blé-d'inde.*—C'est la partie la plus difficile de toute l'opération. Le mil est très difficile à conserver mais cette espèce de fourrage l'est plus, les tiges étant plus grosses et pleines de jus. Dans mes premières expériences je le charroyais sur le gazon, principalement pour empêcher que le gravier ne se collât aux feuilles dans le cas de pluie. Mais j'ai abandonné cette pratique depuis longtemps, et j'ai laissé la récolte où elle croissait. Le gravier tombe tout en le transportant, et j'ai trouvé que le fourrage ne sèche pas aussi vite sur un gazon que sur un sol sec. Quelques jours de beau temps préparent le fourrage à être reuni et entassé. Celui qui vient de sillons doit être mis en bottes, étendu et tourné autant qu'il est nécessaire. Il est bien aussitôt après la coupe de mettre le fourrage en bottes de grosseur quelconque, et de le charroyer dans les granges, ou dans toute autre place où il sera à l'abri de la pluie, et alors le délier et l'étendre pour que l'air s'introduise dessous et circule. Il n'a pas besoin dans cette position, l'humidité, le grand trouble à surmonter, s'évapore graduellement, et on peut ensuite le lier pour un temps quelconque. De cette manière on a le plus beau et le meilleur fourrage. Les bottes laissées sur le terrain peuvent être mises en tas comme la tête des tiges, mais il faut avoir un soin particulier pour lier et cou-

vrir les meules, pour empêcher que l'eau ne s'introduise dans les bottes, car elles sont si compactes quand elles sont liées qu'elle ne peut pas passer à travers, et l'humidité autour des liens endommagerait le fourrage. S'il ne fallait pas un travail extra pour sèmer la graine à la main dans les sillons, je suivrais toujours ce système, vu que l'on peut avoir plus de fourrage sur la même étendue de terre, et que tous les procédés de culture sont plus faciles. On peut suivre les mêmes procédés pour le trèfle, seulement qu'il faut plus de temps. Après deux jours de soleil, on doit le mettre en tas de grosseur modérée, et le laisser ainsi pendant quelques jours. A chaque fois qu'on l'étend et le tourne, on peut faire les tas plus gros et ainsi de suite à discrétion quant au temps. Mais comme la masse est très poreuse on doit la couvrir avec des herbages verts ou toute autre chose.

J'ai eu des rapports jusqu'à ce point dans la culture du fourrage, et ce que je puis suggérer à ceux qui n'ont qu'une petite étendue de terre et peu d'animaux. Je leur recommanderais d'employer tout morceau de terre inutile à la culture du fourrage en question, pour le faire manger vert ou sec; de semer la graine dans tous les coins, et surtout sur les hauteurs et les rangs extérieurs au lieu de patates, qui dans ces lieux ne viennent généralement que peu, mais les racines du blé-d'inde s'y étendraient et feraient des plantes vigoureuses. On peut avoir une bonne récolte de mon article favori après de l'avoine que l'on aurait coupé de bonne heure pour en faire du fourrage, avec une légère application de guano, de cendre ou autre engrais vigoureux.

9. *Fourrage de blé-d'inde comparé au bon foin pour faire du lait.*—J'ai souvent fait l'expérience avec un résultat en faveur du premier. Mais plusieurs disent nous semerons notre terre en blé-d'inde de la vieille manière, et nous aurons le grain et le fourrage. C'est vrai, mais le fourrage est bien inférieur et n'est environ qu'un dixième autant. Et en outre on peut avoir une bonne récolte de fourrage sur une terre où il n'y aurait qu'une petite récolte de blé-d'inde.

10. *Les tiges de blé-d'inde vertes font tort aux vaches à lait.*—Cette idée fut donnée par un correspondant dans le *Farmer* l'année dernière. Quoique cette vieille tradition ait été annulée par toutes mes expériences, néanmoins pour avoir l'opinion des autres je m'enquis d'un vendeur de lait de son expérience à ce sujet. Sa réponse fut celle-ci: "Je cultive une grande quantité de blé-d'inde doux pour mes vaches, et je commence à leur en donner aussitôt qu'il est bon à couper et je continue ainsi tant qu'il est vert, et j'en sème en différents temps. J'ai continué cette pratique pendant plusieurs années, en dépit de la vieille notion que ça faisait tair les vaches. Pour preuve dit-il, qu'une vache soit laissée dans un champ de blé-d'inde vert, où elle en mangera comme de raison autant qu'elle en vou-

dra, donnera-t-elle moins de lait? Au lieu de croire que le blé-d'inde vert fait du tort a mes vaches, je considère que c'est le meilleur pâturage, et qu'il supplée aux autres pâturages en temps de sécheresse."

Les cultivateurs qui ont une grande étendue de terre fauchée sont moins portés à faire de ce fourrage, mais même dans ce cas, ils y trouveront leur compte un partie au moins, pour leurs vaches, vert ou sec. Il n'y a pas de grain qui donne autant par acre.

11. *Fourrage de blé-d'inde pour les Chevaux.*—Dans tout le sud et l'ouest, où l'herbe ne croît pas naturellement comme ici, les feuilles de blé-d'inde, constituent le principal fourrage pour les chevaux, aussi bien que celui des autres animaux. On dépouille ces feuilles quand elles sont vertes, et liées de la même manière que l'est ici le fourrage. Quand il y a apparence que la récolte d'herbe sera courte, on peut beaucoup suppléer à ce défaut en semant du blé-d'inde; quand on est certain qu'il n'y aura pas d'herbe. Mais quand je puis le faire, je tâche que ce fourrage soit prêt à être coupé quand le soleil a beaucoup de force, car alors il y a plus d'aise et moins de risque.

AGRICOLA.

—:—

**TRAITEMENT DES BLESSURES, ETC. SUR LES ANIMAUX.**—*Onguent pour les Blessures.* *manx de toutes sortes* et pour les chevaux, quand ils écorchés par la selle ou le collier, et aussi pour les engelures.—Prenez 12 oz. de miel, cire jaune ou d'abeilles 4 oz.; du galbanum, 6 oz.; huile douce, un demiard. Mettez le miel dans un vase sur le feu; alors faites fondre les autres ingrédients, et mêlez les ensemble; mettez en sur des bandes de toile que vous appliquez et changez deux fois par jours.

*Pour les Vaches ou Genisses, dont les pis sont enflés par le froid, ou qui ont des meurtrissures, ou après qu'elles ont vêlé.* Appliquez des mauves de marais, deux fois par jour, cueillies et séchées en été pour s'en servir en hiver, et après cela mettez un peu de graisse d'oie, gros comme une muscade, que vous frottez sur la blessure, et c'est un remède très efficace. Les meurtrissures dans toute autre partie, venant du froid, de coups ou du mal que leur auraient fait les autres avec leurs cornes, peuvent être soignées de la même manière; ou dans le cas où la peau ne serait pas fendue, le verjus chaud est ce qu'il y a de mieux, avec de la graisse d'oie, comme il est dit ci dessus.

—:—

**PRIX AU MARCHÉ DE MONTRÉAL.**

*Taux auxquels les Produits sont achetés des Cultivateurs.*

28 Nov. 1856.

- Foin, les 100 bottes, de 10 à \$11½.
- Paille, do de 4 à \$5.
- Beurre frais, la livre, de 1s 2d à 1s 3d.
- Do. salé, do., de 10d à 11d.
- Fromage du pays, de 6d à 8d.
- Blé, point..
- Orge, 2s 6d à 4s.

- Avoine, de 1s 11d à 2s.
- Blé-d'Inde jaune, 3s 9d à 4s.
- Blé-d'Inde d'Ohio, point.
- Sarrasin, 2s 9d à 3s.
- Pois, de 3s 6d à 3s 9d.
- Bœuf, les 100lbs., de 5 à \$8.
- Porc, do 9 à \$10.
- Mouton, la livre, de 5d à 7d.
- Veau, 6d à 7½d.
- Oufs, 1s 2d à 1s 3d.
- Miel, la livre, 7½d à 8d.

**LIVRES TEXTUELS PRECIEUX.**

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE.

	£	s.	d.
AGRICULTURE. Scientifique de Norton,	0	3	9
Chimie Agricole de Johnston,	0	6	3
Philosophie de Comstock, Notes de Lardner, 3 vols.	1	5	0
Do. Edition Abrégée,	0	3	9
Chimie de Comstock,	0	5	0
Éléments de Géologie de Leitch,	0	10	0
Géologie Élémentaire de Chamber, par Page,	0	4	
Géologie Académique, par J. W. Dawson, F.G.S., avec une Carte de la Province,	0	10	0
Géologie de Comstock,	0	5	0
Zoologie de Agazziz et de Gould,	0	5	0
Zoologie de Chamber,	0	5	0
Manuel de Minéralogie de Nicol,	0	8	9
Minéralogie de Comstock,	0	3	9
Livre Textuel de Botanique de Gray,	0	10	0
Botanique de Comstock,	0	5	0
Hydrostatique de Miller,	0	9	0
Principes de Newton,	0	9	0
Dynamique de Griffin,	0	10	0
Sections Coniques de Todhunter,	0	15	0
Optique de Griffin,	0	12	0
Éléments d'Astronomie de Hymér,	1	0	0
Géométrie des Surfaces Planes de Todhunter,	0	15	3
Statistiques Analytiques de Todhunter,	0	15	0
Calcul Différentiel et Intégral de Hall,	0	12	6
Algèbre de Wood,	0	18	9

Et tous les Classiques Latins et Grecs en usage dans les Collèges et les Ecoles Supérieures.

HEW RAMSAY.

**VENANT D'ÊTRE PUBLIÉ, POUR 1857.**

**LE REGISTRE ANNUEL ILLUSTRE DES AFFAIRES RURALES ET ALMANACH DU CULTIVATEUR pour 1857.** 288 pages. **EMBELLI DE CENT CINQUANTE GRAVURES.** Prix 1s 3d.

Il peut être envoyé par la poste à la réception d'une traite sur le Bureau de Poste.

	No.	Pgs.
Roquette Artificielle	2	
Maison de Ferme Symétrique Surpilotis	3	
Mûres. Figures de	2	
Egreneurs de Blé-d'Inde,	2	
Presses à Cidre	2	
Machines à Sillonner	2	
Pêcheur Nain	1	
Mélangeur de Nourriture	1	
Culture des Fruits	10	
Râteau à Roues à Lier le Grain	1	
Herses	4	
Fouchees à Cheval	1	
Presse à Foin	1	
Etablissement de Fermes	7	
Maison de Bois Brut	1	
Fauchers	2	
Arbres Rongés par les Souris	3	
Maison de Ferme à un Etage	4	

Joug de Boeufs	1
Plantes d'Ornement	12
Maison de Ferme Unie	2
Charrues	13
Planteurs et Semoirs	4
Pompes Portatives	1
Transport des Arbres	2
Râteau à Foin Roulant	1
Framboises, Figures de	4
Bergeaux Chamapêtres	20
Plantes Propagées par les Rejets	11
Maison de Ferme Carrée,	3
Scarificateurs et Cultivateurs	2
Blé en Tas	1
Appareil pour Tondre les Moutons	3
Arracheurs de Chardons	1
Plantation des Framboises	6
Arbres	3
Maison de Village ou de Faubourg	2
Lavoirs	2

Albany: L. TUCKER.  
Montréal: H. RAMSAY.

Et à vendre par

P. Sinclair, Québec; A. H. Armour et Cie, Toronto; Alex. Bryson, Ottawa; John Duff, Kingston; J. C. Ansley, Port Hope.

**DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.**  
Toronto, 8 novembre, 1856.

**AVIS** est par le présent donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le township de Bungay, dans le comté de Kamouraska, B. C. seront offertes en vente à ceux qui désireront s'y établir, le et après le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, en faisant application à FLORENCE DE-GUISE, écuyer, chargé de l'agence locale à Ste. Anne de la Pocatière, dans le dit comté, aux conditions suivantes, savoir:

Le prix sera d'un chelin et six deniers par acre payable en cinq versements annuels égaux, avec intérêt: le premier versement devra se faire en recevant l'autorité de prendre possession de la terre, l'occupation devra être immédiate et continuée.—la terre devra être fait aux luns de deux acres tous les ans par chaque cent acres pendant les cinq premières années,—une maison d'habitation, d'au moins seize pieds sur dix-huit, devra être bâtie,—les bois seront réservés jusqu'à ce que la terre ait été payée en entier, et une patente obtenue, et sujets généralement ensuite aux droits sur les bois,—une licence d'occupation, non transférable sans permission,—la vente et la licence d'occupation devenant nulles et d'aucun effet en cas de négligence ou d'infraction à aucune des conditions,—le colon aura droit à une patente en par lui se conformant à toutes ces conditions,—il ne sera adjugé à qui ce soit au delà de deux cents acres:

**TOWNSHIP DE BUNGAY.**

*Premier Rang.*

Lot 1 (74 acres), 2 (71), 3 (67), 4 (65), 5 (62), 6 (58), 7 (55), 8 (52), 9 (48), 10 (46), 11 (43), 12 (39), 13 (36), 14 (32), 15 (29), 16 (27), 17 (24).

*Second Rang.*

Lots 1 à 24 inc. (100 acres chaque), 25 (97), 26 (93), 27 (90), 28 (87), 29 (85), 30 (81), 31 (78), 32 (75), 33 (72), 34 (68), 35 (66), 36 (64).

*Troisième Rang.*

Lots 1 à 8 inc. (100 acres chaque), 9 (95), 10 (87), 11 (85), 12 (80), 13 à 35 inc. (100 acres chaque), 36 (168).

*Quatrième Rang.*

Lots 1 à 8 inc. (100 acres chaque), 9 (95) 10 (87), 11 (85), 12 (71), 13 à 36 inc. (100 acres chaque), 37 (105), 38 (107), 39 (105), 40 (104), 41 (101), 42 (99), 43 (97), 44 (94), 45 (92), 46 (85).

*Cinquième Rang.*

Lots 1 à 10 inc. (100 acres chaque), 11 (97), 12 (93), 13 (91), 14 (92), 15 (98), 16 à 45 inc. (100 acres chaque), 46 (66). 3 ins.



BUREAU DES STATISTIQUES AGRICOLES,  
25 Juillet, 1856.

Aux Emigrants et autres cherchant  
DES  
**Terres pour s'Établir.**

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a récemment OUVERT TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMINS qui seront bientôt terminés, et a fait diviser les Terres où passent ces chemins, et dans le voisinage, pour la colonisation.

Les chemins, tels qu'avertis par les Agents du Gouvernement, nommés dans les différentes localités, pour donner des informations aux Colons, sont connus sous le nom de "CHEMIN des OUTAOUAIS; D'OPEONGO;" le "CHEMIN D'ADDINGTON," et le "CHEMIN de HASTINGS."

**LE CHEMIN DES OUTAOUAIS ET D'OPEONGO,**

Commence à un point sur la Rivière Outaouais, connu sous le nom de "Ferral," un peu plus haut que la Rivière Bonchere, et gagne vers l'Ouest, passant au Nord du Comté de Renfrew.

On se propose de lier ce chemin avec une ligne projetée sous le nom de "Bell's Line," conduisant au Lac Muskako, et au Lac Huron, par une branche qui partira du Chemin d'Opeongo et qui ira dans le Township de Bradenea à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais, formant avec la "Bell's Line," un grand chemin ou chemin de base des Outaouais au Lac Muskako, de 171 milles de longueur, passant au milieu des territoires Outaouais et Huron, et ouvrant à la colonisation une grande étendue de terre riche et de grande valeur.

Ce chemin et le pays où il passe, maintenant ouvert à la colonisation, est très accessible, et l'Agent des terres dans ce district est M. T. S. French, qui réside au Mont St. Patrice, près de Renfrew, sur le chemin Opeongo, à quelques milles de distance des terres à être accordées. Pour aller à cette partie du pays sous la charge de M. French, le colon doit partir de MONTREAL, aller sur la Rivière des Outaouais à une place appelé Pointe Bonchere, et alors à de vingt ou trente milles vers l'Ouest jusqu'au Township de Grattan, où est situé le Mont St. Patrice.

**LE CHEMIN D'ADDINGTON,**

Commence dans le Township d'Anglesea dans la partie Septentrionale du Comté d'Addington, près du Village de Flint's Mills, à Kaladar, allant presque toujours vers le Nord jusqu'à la Rivière Madawaska, à une distance de 35 milles, et doit être continué

ce là à une distance de 25 milles pour rejoindre le chemin des Outaouais et d'Opeongo.

L'Agent des terres dans ce district est M. E. Perry, qui, pour cette fin, réside actuellement dans le village de FLINT'S MILLS. Les limites de cinq townships de terres supérieures ont déjà été marquées et sont prêtes à être colonisées, au Nord du Lac Madawaska, et entre ce dernier et la Rivière Madawaska. Les Townships son respectivement appelés Abinger, Denbig, Ashley, Effingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour s'y rendre est par KINGSTON, Canada Ouest, de là à NAPENEE, soit par terre ou par Bâteaux à Vapeur, et de là au Nord du Township de Kaladar, et du Village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

**LE CHEMIN DE HASTINGS,**

Presque parallèle au chemin d'Addington, et à distance à l'Ouest de ce dernier de 32 milles, est le CHEMIN DE HASTINGS. Le chemin commençant au nord du Comté de Hastings, et parcourant une distance de 74 milles, presque toujours vers le Nord, rejoint les chemins des Outaouais et d'Opeongo.

L'Agent du Gouvernement est M. P. Hayes, qui réside au Village de Hastings, ci-devant appelé Madoc, à environ 28 milles au Nord de la Ville de Belleville. Le chemin entre ces places est en bon ordre. La terre qui doit être accordée par la Couronne sous cette agence s'étend de 15 à 70 milles au Nord du Village de Hastings. Le chemin dans cette grande étendue de terre est praticable 40 milles, et on dépense maintenant de l'argent pour l'étendre 30 milles plus loin, de sorte que les Colons peuvent y aller et revenir sans difficultés, et bien vendre leurs produits, et trouver des facilités convenables pour apporter toutes sortes de provisions, qui sont abondantes au Village de Hastings, où réside l'Agent du Gouvernement.

Le chemin direct pour y aller, qui est le plus accessible, est par KINGSTON, Canada Ouest, alors par Bâteaux à Vapeur jusqu'à la Baie de Quinté à BELLEVILLE, 56 milles, et alors par un bon chemin à HASTINGS, 28 milles.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et pour faire réparer les chemins ainsi ouverts: le Gouvernement a autorisé des Dons Gratuits de Terre le long de ces Chemins, ne devant pas excéder CENT ACRES CHACUN, sur application aux Agents Locaux, et aux.

**CONDITIONS SUIVANTES.**

Il faut que le colon ait dix-huit ans.

Qu'il prenne possession de la terre qui lui échet sous un mois, et mette en état de culture au moins douze acres de terre dans le cours de quatre ans, bâtisse une maison (d'au moins 20 pieds sur 18), et réside sur le lot jusqu'à ce que les conditions de colonisation soient dûment remplis; après quoi seulement le colon aura droit à un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons qui auront droit d'avoir de la terre, préférant résider sur un seul lot seront ex-

emptes de l'obligation de bâtir et de résider, (à l'exception du lot sur lequel elles résident) pourvu que le défrichement requis soit fait sur chaque lot. Le non accomplissement de ces conditions causera la perte immédiate du lot de terre assigné, qui sera vendu ou donné à un autre.

Le chemin ayant été ouvert par le Gouvernement, les colons sont requis de l'entretenir.

Les Agents Locaux, dont les noms et les places de résidence ont déjà été donnés, fourniront toutes les informations requises à ceux qui désirent s'y établir.

La MAISON que le Gouvernement exige de bâtir, est une maison que cinq hommes peuvent bâtir en quatre jours. Les voisins généralement aident aux nouveaux colons à lever la bâtisse gratuitement, et quand cela est fait le coût de l'érection est petit; le toit peut être couvert avec de l'écorce, et les enduits faits avec de la terre glaise, et ensuite blanchis. Ca fait une jolie demeure, aussi chaude qu'une maison de pierre.

Les terres ainsi ouvertes et offertes aux colons, dans les parties du Haut Canada, peuvent produire d'abondantes récoltes de blé d'automne, de qualité excellente et bien pesant, et toutes autres récoltes de produits agricoles, qui croissent dans les districts les mieux cultivés et les plus anciens de cette partie de la Province, et tout aussi bons.

Il y a, comme de raison, dans une telle étendue de terre, de grandes variétés dans la nature et la qualité du sol, quelques lots étaient supérieurs à d'autres, mais il y a beaucoup de terre supérieure pour la culture. Les terres dans le voisinage de ces trois chemins seront trouvées semblables et de même nature, et couvertes de toutes sortes de bois, franc, et pin pesant.

L'eau pour l'usage domestique est abondante partout; et il y a, en quelques places, de nombreux ruisseaux et chutes d'eau, où l'on peut bâtir des moulins.

La terre bien boisée est presque toujours la meilleure, et la cendre de trois acres, si on l'exempte de l'humidité, produira un quart de Potasse, valant de £6 à £7 courant. Le capital requis pour faire de la potasse est très petit, et le procédé très simple et facilement compris.

Le coût du défrichement et de clôturer des terres boisées, estimant le travail du colon au plus haut, est d'environ QUATRE LOUIS courant par acre, que la première récolte de blé, si elle est moyenne, remboursera presque. On peut avoir en abondance le meilleur bois pour clôturer.

Un colon sur ces terres, ayant un capital de £25 à £50, suivant le nombre de sa famille, sera bientôt à l'aise et sera remboursé rapidement. Un homme seul, capable et désirant travailler, n'a pas besoin d'un grand capital, avec ses bras et sa hache, il peut dévoter une partie de l'année à défricher sa terre, et en vendant son bois, plus tard, il peut obtenir une rémunération libérale pour son travail.

Le climat dans ces districts est très bon. Il ne tombe pas assez de neige pour obstruer



les communications ; et il y a de bons chemins en hiver, mettant le cultivateur en état de charroyer son bois de chauffage pour l'année suivante, de transporter ses produits au marché, et de transporter ses provisions pour l'avenir, et en couvrant la terre, elle ne facilite non seulement les communications avec les parties plus colonisées de ces districts, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités ci-dessus, partout où les colons ont des produits surplus, il y a un bon marché auprès, les produits de ferme de toutes sortes se vendant bien aux Marchands de Bois, qui ont de grands chantiers dans ces parties du pays.

Suivant la somme de progrès qu'a faite le Haut-Canada durant les dix années dernières, la valeur de la propriété a doublé dans ce laps de temps indépendamment de toutes les améliorations qui ont pu être faites par les colons.

Dans plusieurs Comtés la valeur de la terre, une fois ouverte à la colonisation, a augmenté de CINQ FOIS dans le laps de temps ci-dessus, mais la valeur moyenne de telle terre, suivant les statistiques du Haut Canada, DOUBLE TOUS LES DIX ANS, exclusivement des dépenses qu'on y fait, et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux ne diminuera pas pour les générations futures.

Les endroits ouverts par ces chemins sont situés au Sud de la Grande Région des Outaouais, s'étendent jusqu'au Lac Huron, au Lac Nipissing, et à la Rivière des Outaouais, une immense étendue de terre dont on cherche maintenant les ressources, qui se développeront rapidement.

Le PAYS des OUAOYAIS, au Sud du Lac Nipissing et de la grande Rivière des Outaouais, et embrassant une grande partie de la terre offerte à la colonisation, peut soutenir une population de HUIT MILLIONS D'AMÈRES, et attire maintenant l'attention générale, les parties les plus à l'Ouest du Canada se colonisant rapidement.

Le Parlement du Canada dans sa dernière Session, incorpora une Compagnie de Chemin à Lisses qui doit passer dans le pays des Outaouais des rivages du Lac Huron à la ville des Outaouais, et ensuite aller vers l'Est.

Une inspection de la Rivière des Outaouais et des environs a été entreprise, et sera complétée cette année. Son principal objet étant de s'assurer par quels moyens la Rivière des Outaouais pourrait être rendue navigable et être jointe au Lac Huron pour faire passer les vaisseaux par cette route des eaux les plus à l'Ouest dans la Fleuve St. Laurent et l'Océan. On parle de ces ouvrages projetés, afin de montrer que l'attention du Gouvernement du Parlement et du Peuple du Canada, s'est portée sur cette importante partie de la Province.

P. M. VANKOUGHNET,  
Ministre d'Agriculture, etc.



## Department des Terres de la Couronne.

TORONTO, 31 Mai, 1856.

AVIS est par le présent donné que les Terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de WOODBRIDGE, dans le Comté de Kamouraska, B. C., seront exposées en Vente aux colons sur application à FLORENCE DÉGUIRE, Ecr., à Ste. Anne de la Pocatière, le et après le TROISIÈME jour de JUILLET prochain, à un chelin six deniers l'acre, sous les conditions du 6 Août, 1852 :

### TOWNSHIP DE WOODBRIDGE.

3ème Rang.

Lot 48 (100), 49 (46).

4ème Rang.

Lot 1 (122 acres), 2 à 15 incl. (100 a. chacun), 16 à 25 incl. (100 chacun), 34 (100), 35 et 36 (100 chacun), 37 (100), 38 (100) 39 à 48 incl. (100 chacun), 49 (46).

5ème Rang.

Lot 1 (100 acres), 2 et 3 (100 a. chacun), 4 à 8 incl. (100 chacun), 9 et 10 (100 chacun), 11 et 12 (100 chacun), 13 à 17 incl. (100 chacun), 18 à 21 incl. (100 chacun), 22 (100), 23 (100), 24 à 26 (100 chacun), 27 à 29 (100 chacun), 30 à 32 (100 chacun), 33 à 38 (100 chacun), 39 (100), 40 à 45 (100 chacun), 46 à 48 (100 chacun), 49 (5).

6ème Rang.

Lots 1 à 21 incl. (100 chacun), 22 (100), 23 (100), 24 (100), 25 (100), 26 (100), 27 à 38 (100 chacun), 40 à 47 (100 chacun), 48 (100), 49 (48).

7ème Rang.

Lots 1 à 48 incl. (100 chacun), 49 (42).

8ème Rang.

Lots 1 à 13 incl. (100 chacun), 14 (89), 15 (93), 16 à 48 (100 chacun), 49 (80).

9ème Rang.

Lot 1 (71), 2 (65), 3 (66), 4 (67), 5 (68), 6 (69), 7 (71), 8 (72), 9 (73), 10 (69), 11 (48), 12 (37), 13 (20), 14 (21), 15 (32), 16 (72), 17 (83), 18 (84), 19 (85), 20 (86), 21 (87), 22 (88), 23 (90), 24 (91), 25 (92), 26 (94), 27 et 28 (96 chacun), 29 (98), 30 (99), 31 (100), 32 (102), 33 (103), 34 (104), 35 (105), 36 (106), 37 (107), 38 (108), 39 (110), 40 (111), 41 (112), 42 (114), 43 (115), 44 (116), 45 (118), 46 (119), 47 (120), 48 (122), 49 (80).

### Atlas.

ATLAS NATIONAL, Edition avec Gravures, avec un long Index compilé avec soin des Cartes. Prix réduit à £4 10s.

Atlas Physique de Johnson.

Atlas Classique de Johnson.

Atlas Général de Johnson.

Atlas Élémentaire de Johnson.

Atlas d'École de Ewing.

Atlas d'École de Reid.

Atlas d'École de Chamber.

Atlas Primaire de Chamber.

Atlas de Trente Sous de Ramsay.

Atlas de l'Écriture de Ramsay.

A vendre par

H. RAMSAY.

Impression dans les deux Langues.

POUR les SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, faites avec la plus grande expédition et aux prix les plus modérés.

H. RAMSAY



### BUREAU D'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES

Toronto, 28 Juillet, 1856.

IL a plu à SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR GENERAL d'approuver la méthode de distribution des FONDS pour L'AMÉLIORATION des TERRES, prescrite par l'Ordre du Conseil, publiée, dans l'espérance qu'une application judicieuse et économique serait par là assurée.

Une Circulaire du Département sera reçue par le Chef de chaque Municipalité, établissant le montant à la disposition de telle Municipalité.

Comme la meilleure saison de l'année pour faire les améliorations auxquelles les Fonds sont applicables est sur le point d'arriver, il est recommandé que les préparations pour l'appropriation de l'Argent soient faites aussitôt que possible.

L'Ordre en Conseil est comme suit :— Il est ordonné que les Fonds provenant des ventes des terres dans chaque Township particulier, ou autre Municipalité, et applicables aux fins du Fond formé sous la 14ème Section de l'Acte 16ème Vic. Ch. 159, et qui n'ont pas encore été appropriés, soient appliqués à faire, entretenir, changer, ou améliorer les Chemins ou Ponts dans chacun de ces Townships ou autres Municipalités, respectivement, et soient à cette fin, distribués et disposés par le Conseil Municipal de chaque tel Township ou autre Municipalité. Chaque tel Conseil devra faire rapport au Bureau d'Agriculture de la manière que seront dépensés tous tels Argent, le PREMIER de JANVIER et de JUILLET, chaque année, et toutes fois dans les dix jours après que la demande de le faire aura été faite par ce Département.

Certifié,

W. H. LEE, C. E. C.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre d'Agriculture.

6 ins.

### Avis aux Cultivateurs.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE le FEU du Comté de Montréal, assure dans tout le Bas-Canada, les propriétés des Cultivateurs à 5s. par £100, pour trois ans, &c.

S'adresser au bureau rue St. Sacrement à Montréal, aux Agents dans les Campagnes, ou aux Directeurs soussignés :—

M. Edouard Quin, Prés't., Langue Pointe.  
Jos. Laporte, . . . . . Pointe aux Trembles.  
Wm. Macdonald, . . . . . Lachine.  
P. E. Leclere, . . . . . St. Hyacinthe.  
John Dods, . . . . . Petite Côte.  
E. Hudon, . . . . . Montréal.  
Louis Boyer, . . . . . Terrebonne.  
J. O. A. Turgeon, . . . . . Terrebonne.  
Eustache Prudhomme, . . . . . Côteau St. Pierre.

P. L. LE TOURNEUX,

Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 1 Juillet, 1854.

### Nouvelle Carte du Canada.

ON vient de recevoir une grande quantité de Grandes Cartes de Salle d'Écoles de JOHNSON, bien colorées, montées sur des rouleaux, prix, 13s 9d.  
H. RAMSAY.

### Papier, Livres de Comptes, &c.

DES différents bâtimens maintenant dans le Port, le Soussigné a reçu une grande partie de son importation de Papiers à Écrire, à Envelopper et à Dessin, aussi, de Livres de Comptes en très grande variété.

### IMPRESSION ET RELIURE

FAITES comme d'ordinaire dans tous les départemens.

HEW RAMSAY.





Departement des Terres de la Couronne.

TORONTO, 29 AOÛT, 1856.

AVIS est par le présent donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le township de Montcalm, dans le comté d'Argenteuil, B.C., seront offertes en vente à ceux qui désireront s'y établir, le et après le PREMIER jour d'OCTOBRE prochain, en faisant application à GEORGE KATNES, écuyer, chargé de l'agence locale à Grenville, dans le dit comté, aux conditions suivantes, savoir :

Le prix sera d'un chelin et six deniers par acre, payable en cinq versements annuels égaux, avec intérêt : le premier versement devra se faire en recevant l'autorité de prendre possession de la terre, — l'occupation devra être immédiate et continuée, — la terre devra être faite au taux de deux acres tous les ans par chaque cent acres pendant les cinq premières années, — une maison d'habitation, d'au moins seize pieds sur dix-huit, devra être bâtie, — les bois seront réservés jusqu'à ce que la terre été payée en entier, et une patente obtenue, et sujets généralement ensuite aux droits sur les bois, — une licence d'occupation, non transférable sans permission, — la vente et la licence d'occupation devenant nulles et d'aucun effet en cas de négligence ou d'infractions à aucune des conditions, — le colon aura droit à une patente en par lui se conformant à toutes ces conditions, — il ne sera adjugé à qui que ce soit au-delà de deux cents acres :

TOWNSHIP DE MONTCALM.

Premier Rang.

Lot 2 (90), 3 (63), 4 (64), 7 (115), 8 (114), 9 (114), 10 (113), 11 (112), 12 (111), 13 (110), 14 (109), 15 (108), 16 (107), 17 (106), 18 (105), 19 (104), 20 (103), 21 (102), 22 (101), 23 (100), 24 (99), 25 (98), 26 (87), 27 (82), 28 (96), 29 (79), 30 (88), 31 (100), 32 (100), 33 (100), 34 (73), 35 (32), 36 (81), 37 to 44 inc. (100 chaque).

Deuxième Rang.

Lot 2 (60 acres), 3 (101), 5 (123), 6 (123), 9 à 25 inc. (123 chaque), 26 (118), 27 (100), 28 (100), 29 (100), 30 (100), 31 (82), 32 (95), 33 (100), 34 (99), 53 (89), 36 à 44 (100 chaque).

Troisième Rang.

Lots 3 à 30 inc. (100 chaque), 31 (82), 32 (97), 33 (86), 34 (76), 35 (32), 36 (85), 37 à 44 (100 chaque).

Quatrième Rang.

Lots 1 à 20 inc. (100 acres chaque), 21 (87), 22 (73), 23 (100), 24 (100), 25 (100), 26 (100), 27 (100), 28 (100), 29 (92), 30 (99), 31 (71), 32 (66), 33 (81), 34 (85), 35 (62), 36 (74).

Cinquième Rang.

Lot 1 (100 acres), 2 (100), 3 (100), 4 (100), 5 (81), 6 (93), 7 (98), 8 (42) 9 (48), 10 (58), 11 (55), 12 (52), 13 (57), 14 (39), 15 (32), 16 (76), 17 (92), 18 (100), 19 (100), 20 à 28 inc. 100 chaque, 29 (84), 30 (88), 31 (100).

Sixième Rang.

Lot 1 (19), 2 (16), 3 (47), 4 (65), 5 (75), 6 (59), 7 (51), 8 (51), 9 (31), 10 (72), 11 (76), 12 (100), 13 (100), 14 (100), 15 (50), 16 (24), 17 (41), 18 (59), 19 (72), 20 à 26 inc. (100 chaque.)

JOSEPH CAUCHON,

3 ins. Commissaire.



BUREAU D'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES. Toronto, 15 AOÛT, 1856.

PRIX POUR ESSAIS.

£40 £25 £15

LES PRIMES ci-dessus seront payées aux trois Meilleurs Essais, respectivement, sur l'Origine, la Nature et les Habitudes, et l'Histoire du Progrès, d'une période à une autre, et la Cause de la vaine du Charançon, la Mouche Hessianne, Cousin et autres insectes qui ont fait des ravages sur la Récolte de Blé en Canada, et sur telles maladies aux quelles a été sujette la récolte de Blé, et sur les meilleurs moyens de les faire disparaître.

L'Essai devra être déposé au Bureau le QUINZIEME jour de JANVIER prochain, et devra être désigné par un motto, dont une copie devra être envoyée sous cachet avec le non et l'adresse de l'auteur. Les Prix seront accordés suivant le décision d'un Comité, qui devra être nommé par les Bureaux d'Agriculture du Haut et du Bas Canada, ou, à défaut d'une telle décision, par le Bureau, les Essais choisis deviendront le propriété de l'auteur. Il ne sera accordé un prix que dans le cas où l'Essai produit sera d'une mérite suffisant.

On craint que le Cultivateur dans son empressément à produire du blé, ne porte pas assez d'attention au danger qu'il y a à cultiver trop longtemps le même grain sur le même morceau de terre, et l'on espère que l'avis et l'information que l'on obtiendra par ces Essais, aideront à arrêter les fléaux du blé.

P. M. VANCOUGHNET,

6is. Ministre d'Agriculture, etc.

IMPORTANT AUX CULTIVATEURS.

Livres d'Agriculture, etc.

- Le Guide du Cultivateur, par Stephens, 2 vols., avec plusieurs Gravures, . . . 3 0 0
- Elements de Chimie Agricole, par le Professeur Johnston, . . . 5 0
- Chimie Agricole de Liebig, . . . 5 0
- Dictionnaire du Jardinier de Johnston, . . . 7 6
- Directoire des Fleurs de Jardin, par Rob. Buist, 6 3
- LES MOUTONS, leurs Races, Traitement et Maladies, par W. Youatt, avec Gravures, 3 9
- LES COCHONS, leurs Races, Traitement et Maladies, avec Directions pour Saler le Lard et Boucaner le Jambon, illustrée, 3 0
- LE CHIEN, sa Race, Traitement et Maladies, par W. Youatt, avec 30 gravures, . . . 7 6
- Le Livre de de Culture Américaine, par R. L. Allan, . . . 5 0
- La Basse Cour Américaine, contenant une description des différents Races Domestiques, avec Directions pour les Elever, &c. 5 0

A vendre par HEW RAMSAY.

(Des Copies Simples peuvent être envoyées par la Poste.)

VENANT D'ÊTRE PUBLIÉ.

Prix, 7s 6d.

l'Avancement du Canada, DU BARBARISME à la RICHESSE et à la CIVILISATION,

Par CHARLES ROGER.

Québec : P. SINCLAIR. Montréal : H. RAMSAY.



COLLEGE MCGILL MONTREAL.

Cours d'Agriculture et de Chimie Agricole.

PAR LE PROFESSEUR DAWSON.

Ces lectures commenceront le premier Lundi de Novembre, à 4 P. M., et se continueront chaque Lundi et Vendredi jusqu'au 1er de Mai. Elles comprendront les sujets suivants :—

PROPRIETES Chimiques et Mécaniques des Sols—Sols du Canada—Constituants Organiques et Inorganiques des Plantes et des Engrais—Considération détaillée des différentes Récoltes, leur Culture, Maladies et Ennemis—Engrais avec les méthodes les moins coûteuses et les meilleures de les avoir et de les appliquer—Rotation des Récoltes, ses raisons et différentes sortes en usage, recherche quant à la possibilité d'éviter la rotation par l'usage d'engrais spéciaux—Culture, ses principes et sa pratique, labourage du sous-sol, égouttage, etc.— Animaux Domestiques, leurs Race et Traitement, la Laiterie—Culture du Verger et du Jardin, variétés des fruits, maladies et ennemis des arbres fruitiers, petits fruits et végétaux.

Les Elèves peuvent entrer pour le Cours Spécial d'Agriculture comme suit :

1ERE ANNEE.	
Composition Anglaise.	Mathématiques.
Française.	Chimie.
2NDE ANNEE.	
Histoire Naturelle.	Mathématiques.
Littérature Anglaise.	Agriculture et Chimie
Française.	Agrieole.
Philosophie Naturelle.	Agrieole.

Ou les Elèves pourront rester pour une Session seulement, et prendre avec les Lectures Agricoles telles autres classes qu'ils désireront et qu'ils seront compétents à suivre. Prix pour les Lectures sur l'Agriculture 25s, ou pour toutes les branches du Cours Spécial 25 par Session.

Les lectures sur l'Agriculture commencent en Novembre, pour accommoder les personnes engagées dans l'Agriculture; mais les Elèves désirant entrer pour le Cours Spécial, dans la fin d'obtenir des diplomes, devront se présenter à l'ouverture de la Session le 10 de Septembre.

Almanachs pour 1856.

LE REGISTRE ANNUEL ILLUSTRÉ DES AFFAIRES RURALES ET ALMANACH DU CULTIVATEUR, embellé de CENT-CINQUANTE GRAVURES. Prix, 1s 3d.

— Aussi, — ALMANACH CANADIEN DE MACLEAR. Prix, 7½d.

— Et — L'ALMANACH DU CULTIVATEUR. Prix, 3d ou 1s 6d la douzaine.

A vendre par

H. RAMSAY.

Nouvelle Mapped

De l'Amérique Britannique du Nord, Venant d'être Publiée.

COMPRENANT le Haut et le Bas-Canada, la Nouvelle Ecosse, le Nouveau Brunswick, l'Isle du Prince Edouard et le Cap Breton, par W. & A. K. Johnston, Edinbourg. Bien montée sur des rouleaux, prix, 11s 3d, pour Ecoles. Bureaux, &c. H RAMSAY.